



08 décembre 2016

SERVICE DOCUMENTATION INSET ANGERS



DOSSIER DOCUMENTAIRE

Elaboré par le Centre de Ressources Documentaires de l'Inset d'Angers
et les Pôles LCE et Enfance

1. [Documents de réflexion \(articles et ouvrages\)](#)
2. [Expériences territoriales](#)
3. [Actualités juridiques](#)
4. [Rapports clés](#)
5. [Emissions radio, Conférences en ligne](#)
6. [Sites utiles](#)

***Ce dossier documentaire est strictement réservé à votre usage personnel.
Dans le respect du Code de la Propriété intellectuelle, il ne vous est pas permis de le reproduire,
ni de le céder ou d'en faciliter la reproduction par un tiers.***

1 / Documents de réflexion

- Articles

Le martyr djihadiste féminin, un post-féminisme régressif / Farhad KHOSROKHAVAR

The Conversation, 02/11/2016

<https://theconversation.com/le-martyre-djihadiste-feminin-un-post-feminisme-regressif-67279>

En Europe, et en particulier en France, on assiste depuis l'éclatement de la guerre civile en Syrie (en 2011) à l'apparition d'un type de djihadiste féminin dont l'accroissement tangible constitue une vraie nouveauté. Auparavant, les djihadistes femmes étaient l'exception ; à présent, on dénombre quelques centaines d'Européennes en Syrie, et d'autres qui ont voulu y aller et en ont été empêchées par les autorités.

Les ressorts de la radicalisation islamiste dans les démocraties occidentales

KHOSROKHAVAR Farhad, Cahiers français, 11/2016, n° 395, p. 55-60

L'endoctrinement islamiste d'un certain nombre de jeunes est un phénomène que connaissent, avec des intensités différentes, tous les pays occidentaux. En France, sa réception peut être favorisée par les caractéristiques sociales de certaines banlieues et par une affirmation plus vigoureuse de la laïcité que dénoncent les islamistes. Farhad Khosrokhavar dresse une typologie des "djihadistes" européens, analyse les divers ressorts de leur engagement dans le terrorisme et insiste sur le nombre croissant de femmes parmi eux. Il explique aussi qu'il appartient aux démocraties de réactiver le lien social et de susciter de nouveaux engagements loin de la dystopie djihadiste.

"Une jeunesse en quête de reconnaissance"

Direction(s), 11/2016, n° 147, p. 20-21

Spécialiste de l'adolescence, Michel Fize dresse le portrait d'une jeunesse de plus en plus massivement confrontée à l'exclusion. Des jeunes « abandonnés », certains se laissant tenter par des mouvements radicaux, djihadiste comme frontiste. Face à ce qui est, estime le sociologue, une manifestation d'un malaise générationnel, il est temps de s'attaquer à leurs difficultés. Et de les reconnaître comme citoyens à part entière.

Nos prisons. Punir, déradicaliser, réinsérer

Esprit, 11/2016, n° 429, p. 29-84

- Quelques questions obsédantes sur la prison
- Civiliser la peine
- Orange Is the New Black. Des femmes en prison
- La prison face au djihad
- La sécurité contre la peine

Olivier Roy : "La mort fait partie du projet djihadiste"

Monde (le), 11/10/2016, p. 20

Les jeunes radicalisés appartiennent à une nouvelle génération de djihadistes fascinés par la violence et le nihilisme, attirés par une interprétation de l'islam dans laquelle le salafisme porte une part de responsabilité

Penser la radicalisation. Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent /

CRETTIEZ Xavier

Revue française de science politique, 10/2016, n° 5, p. 709-727

Cet article s'interroge sur la notion très usitée de radicalisation et propose un état des recherches sur ce sujet. À travers des exemples tirés d'expériences diverses de combat, autant islamistes que nationalistes, il pose un regard non essentialiste sur la notion de radicalisation exagérément reliée aux seules études sur l'islamisme jihadiste. Il propose également un modèle d'analyse des phénomènes d'engagement progressif dans la lutte armée, privilégiant une analyse processuelle de l'engagement et une mise en avant de certains facteurs déterminants. Parmi ceux-ci, l'article privilégie une approche sociologique des formes de socialisation et d'adaptation cognitive à la violence, ainsi que psychosociologique, insistant sur les liens entre recours à la violence et rehausse de l'estime de soi.

Daech : près d'une recrue étrangère sur deux est plus éduquée qu'attendu

Echos (les), 06/10/2016

<http://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/>

Selon la Banque mondiale, l'organisation terroriste ne va pas chercher ses recrues étrangères parmi les pauvres et les moins bien formés.

<http://documents.worldbank.org/curated/en/>

« Radicalisation et déradicalisation » / DAMON Julien

Actualités sociales hebdomadaires, 30/09/2016, n° 2877, p. 40

"L'action sociale et, plus largement, la protection sociale sont convoquées afin de participer à la prévention et au traitement de la radicalisation. Pour saisir ce phénomène, une voie consiste à passer par les sciences sociales rigoureuses. Si la sociologie a été décriée, au plus haut niveau de l'Etat, pour verser dans la « culture de l'excuse » (c'est-à-dire dans l'explication principale par le social), une partie de la sociologie mérite bien le détour. Et c'est bien de détour qu'il s'agit. Plutôt que d'entrer directement dans les tragiques événements récents, le sociologue Gérald Bronner (La pensée extrême, éd. PUF, 2015) passe par l'analyse d'un phénomène idéologique plus large que le terrorisme islamiste. Spécialiste des questions de croyance, de crédulité et d'automatisme de notre cerveau, il traite méthodiquement de ce qu'il baptise la « pensée extrême »."

Les musulmans entre sécularisation et rigorisme

Monde (le), 20/09/2016, p. 9

C'est une radiographie des musulmans de France comme il n'y en avait encore jamais eu et qui permet de faire apparaître des réalités derrière les controverses et les conjectures qui ont envahi le débat public. C'est aussi une étude dont les conclusions et les interprétations formulées par ses auteurs prêteront inmanquablement à débat.

<http://www.institutmontaigne.org/fr/publications/un-islam-francais-est-possible>

Un centre de « déradicalisation » tout en hésitation

Le Monde, 15/09/2016, p. 10

Le premier établissement visant à réinsérer des jeunes séduits par le djihadisme ouvre près de Chinon.

Les « perdants radicaux », la nouvelle arme de Daech? / SETTOUL Elyamine, 17/09/2016

<http://www.slate.fr/story/123527/perdants-radicaux-nouvelle-arme-daech>

Ce concept qui désigne des individus humiliés, en quête de boucs émissaires et avides de vengeance constitue une bonne clef pour analyser le terrorisme contemporain.

Le fondamentalisme laïc fragilise la France / KHOSROKHAVAR Farhad

Monde (le), 09/09/2016, p. 20

Le laïcisme et l'intolérance républicaine, qui stigmatisent les musulmans en général et les femmes voilées en particulier, accélèrent le départ des élites musulmanes et alimentent l'islamisme radical.

"Construire une vision de l'islam nourrie de ses trésors humanistes et spirituels"

Inrockuptibles (les), 07/09/2016, n° 1084, p. 12-15

Philosophe éclairé et défenseur des valeurs authentiques de l'islam, Abdennour Bidar continue de penser, en dépit des crispations alimentées par la majorité des hommes politiques, que les Français ne céderont ni à la peur, ni à l'intolérance.

Qu'est-ce que le fanatisme? / JOURNET Nicolas

Sciences humaines, 07/2016, n° 283, p. 18-21

Peut-on être fanatique et rationnel? Plusieurs livres récents répondent par l'affirmative. Ils exposent la dynamique de groupe et les motivations qui enclenchent le mécanisme de radicalisation.

Attentats de Nice : un déséquilibré qui s'est servi de son camion

Les Inrockuptibles, 19/07/2016

Spécialiste de l'islam en prison et des processus de radicalisation, Farhad Khosrokhavar analyse la personnalité de l'auteur de l'attentat de Nice, Mohamed Lahouaiej Bouhlel.

Patrick Amoyel « Il faut travailler sur le terreau de la radicalisation »

Humanite.fr, 18/07/2016

<http://www.humanite.fr/patrick-amoyel-il-faut-travailliersur-le-terreau-de-la-radicalisation-611999>

Psychanalyste, Patrick Amoyel est le fondateur de l'association Entr'Autres, à Nice, qui travaille sur les ressorts de la radicalisation et des départs pour le djihad.

Le « surmusulman » et la mort / BENSLAMA Fethi

L'Obs, 05/05/2016

Par quelle immense force d'attraction des jeunes sont-ils conduits à se donner la mort au nom de l'islam? C'est le problème qui hante le nouvel essai du psychanalyste: "Un furieux désir de sacrifice". Entretien.

Qui sont les jeunes djihadistes français ? KHOSROKHAVAR Farhad

Rhizome : Bulletin national santé mentale et précarité, 22/04/2016, n° 2957, 86 p.

<http://www.ch-le-vinatier.fr/orspere-samdarra/rhizome>

Cet article vise à dresser une typologie des jeunes Jihadistes français alors que l'année 2015 a été marquée sur le territoire national par des attentats revendiqués par des groupes se réclamant de l'islam radical, et sur la scène internationale par l'extension du conflit Syrien aux territoires voisins.

La fratrie comme arme de combat, / SETTOUL Elyamine, 11/04/2016

<https://theconversation.com/la-fratrie-comme-arme-de-combat-57581>

Les actes de terreur djihadiste qui ensanglantent les grandes villes occidentales comptent de plus en plus souvent des fratries. Merah, Kouachi, Abaaoud, Abdeslam, Belhoucine en France, El Bakraoui en Belgique, Tsarnaev aux Etats-Unis : le phénomène devient suffisamment récurrent pour que l'on n'y prête une plus grande attention.

Fait religieux. Comprendre la laïcité pour mieux intervenir

Actualités sociales hebdomadaires, 08/04/2016, n° 2955, p. 26-28

Alors qu'elle vise à faciliter le vivre ensemble, la laïcité, qui offre à tous la même liberté de conscience et d'expression, est aujourd'hui malmenée. Mal comprise, parfois instrumentalisée, elle nécessite, à l'heure où se développent la visibilité du fait religieux et des phénomènes de radicalisation, de la pédagogie afin d'éviter tensions, exclusions ou violences. Un défi qui interpelle les acteurs sociaux appelés à la faire vivre.

Djihadisme : les mécanismes de la dérive

Actualités sociales hebdomadaires, 08/04/2016, n° 2955, p. 29

L'adhésion des jeunes à l'idéologie radicale du djihadisme et à son mode d'action, la violence, résulte d'un cheminement progressif. Au programme : endoctrinement, isolement, embrigadement, déshumanisation.

Réduisons la fracture entre les deux jeunesses musulmanes / LAGRANGE Hugues

Le Monde, 22/03/2016

C'est l'absence de vie communautaire qui permet au djihadisme de prospérer. Il faut créer davantage de liens entre les jeunes musulmans qui réussissent et ceux qui se cherchent et tombent parfois dans la radicalisation.

Ouisa Kies : «Il y a des profils de détenus radicalisés que je n'avais jamais vus»

Liberation.fr, 21/03/2016

http://www.liberation.fr/france/2016/03/21/ouisa-kies-il-y-a-des-profils-de-detenus-radicalises-que-je-n-avais-jamais-vus_1441127

Chercheuse au CNRS, Ouisa Kies travaille notamment avec les prisonniers revenus de Syrie. Elle note l'apparition de jeunes jihadistes d'abord attirés par la violence.

Les religions dans l'arène publique

Esprit, 02/2016, n° 422, p. 41-80

- Le grand écart : religions et sociétés séculières. Introduction
- Pour des sociétés ouvertes. Repenser la place des religions en Europe / ROY Olivier
- Accueillir les mœurs de l'islam en France ? LAACHER Smaïn
- Que sont les mœurs sans la loi ? SCHLEGEL Jean-Louis-
- Nous ne savons plus croire. Situation de la foi dans nos sociétés occidentales, RIQUIER Camille

Djihadisme – 100 pages pour comprendre

Hors-série Le Monde, 01-03/2016, 100 p.

7 janvier et 13 novembre 2015 : par deux fois, le djihadisme a ensanglanté la France. Pourquoi ? Qui sont les commanditaires de ces attentats ? Que veulent ces sicaires d'un islam dévoyé ? Il est temps de comprendre ce phénomène qui frappe, de Paris à Los Angeles, de Lagos à Bruxelles, du Caire à Bamako, d'Ankara à Tunis. Ben Laden et Al-Qaida avaient déclaré la guerre au monde entier en théorisant l'idée d'un djihad global. L'organisation « Etat » islamique va plus loin, en mettant en avant l'idée de califat, machine de guerre contre le monde musulman mais aussi sanctuaire en Irak et en Syrie pour exporter le terrorisme à travers la planète. Un hors-série du *Monde* et de France Info, avec les textes de Nabil Mouline, Marc Trévidic, Jean-Pierre Filiu, Olivier Roy, Marcel Gaucher ; les éclairages et les analyses des journalistes des deux rédactions.

Radicalisation, Prévention, Justice des Mineurs

Journal du droit des jeunes, 01/2016, n° 351-352, 125 p.

- L'évolution vers un djihadisme militant militaire, Johan Leman
- > Les radicalisations, les comprendre, en sortir, les enjeux - Interview de Sid Abdellaoui, par Karim Goulamine
- « Le Routard de Paris à la Syrie » ou comment des enfants peuvent-ils encore rejoindre les théâtres de guerre du Proche-Orient, Jean-Luc Rongé
- Alerte rouge : «La Prév» est à l'article - Plus que jamais la Prévention spécialisée («La Prév») est menacée, Jean-Pierre Rosenczveig
- Le secret professionnel existe-t-il encore ?, Pierre Verdier
- Le secret professionnel pour tous, sauf pour les étrangers, Christophe Daadouch
- La non-refondation de l'ordonnance du 2 février 1945, Jean-Pierre Rosenczveig
- Réformer la justice des mineurs, Dominique Attias, Daniel Lecrubier, Jean-Pierre Michel, Olivier Peyroux, Jean-Pierre Rosenczveig et Daniel Zagury
- Prévenir la délinquance juvénile par l'éducation au droit et la Justice pénale de proximité : «En attendant Godot...» - Seconde partie, Marie-Martine Bernard
- Le rappel à la loi pour mineurs : une expérience personnelle, Elizaveta Glovota
- Une justice incompréhensible est une justice injuste, Pierre Chalier
- Quand la justice des mineurs participe au crime - Le meurtre du «mort récalcitrant», Olivier Chevrier
- Le contexte psychologique des enfants privés de liberté, Philipp D. Jaffé, Snejana Sulima et Coraline Hirschi
- Les mécanismes de contrôle et de plaintes à destination des enfants dans des lieux de détention en France, une recherche de DEI-France, sous la coordination de DEI-Belgique, avec le soutien du Conseil de l'Europe

Comment devient-on jihadiste?

Alternatives économiques, 01/2016, n° 353, p. 28-29

Le "jihadiste" est-il forcément en départ un "jeune de banlieue"? L'analyse des appels au numéro vert mis en place par le gouvernement pour signaler les individus en voie de radicalisation montre que ce profil n'est pas, ou plus, unique.

La lutte contre le terrorisme, les enjeux de sécurité et de société / PIETRASANTA Sébastien

Cahiers de la fonction publique et de l'administration (les), 01/2016, n° 362, p. 49-52

Au 14 janvier 2016, 1986 ressortissants français (ou étrangers résidant en France) étaient recensés pour leur implication dans le djihad en Syrie et en Irak. Face au phénomène de radicalisation, la France est confrontée à un défi en matière de sécurité, mais aussi à un défi sociétal.

Les terreaux de la terreur / KHOSROKHAVAR Farhad

Sciences humaines, 01/2016, n° 277, p. 24-27

Le terrorisme jihadiste menace graduellement l'Europe depuis deux décennies; Il se nourrit d'un petit nombre d'ingrédients. Explications et rappels historiques.

Jeunesse et djihadisme / LE BRETON David

Débat (le), 01/2016, n° 188, p. 119-130

- Reconversion de soi
- Stéréotypes de genre
- Le spectacle de la cruauté
- Glorifier la mort
- Disparaître de soi

« La crise des valeurs favorise les théofascismes » / GORI Roland

Le Monde, 31/12/2015

Professeur émérite de psychopathologie clinique à l'université d'Aix-Marseille et psychanalyste, Roland Gori s'est fait connaître pour sa réflexion sur la médicalisation de l'existence (La Santé totalitaire, Denoël, 2005) et sa critique des nouvelles formes de contrôle social (L'Empire des coachs, Albin Michel, 2006). En 2009, il fut l'un des initiateurs de l'« Appel des appels » qui rassemblait des critiques venues de professionnels du soin et de l'éducation sur la « transformation de l'Etat en entreprise ». Depuis, il a signé de nombreux ouvrages, dont le nouveau L'Individu ingouvernable, qui paraît aux éditions Les Liens qui libèrent.

« Le logiciel du djihadisme a changé » / KEPEL Gilles

Le Monde, 24/12/2015

Le politologue Gilles Kepel, spécialiste du Moyen-Orient et de l'islam en France, auteur de Terreur dans l'Hexagone. Genèse du djihad français (Gallimard), analyse l'évolution des mouvements djihadistes français au cours de ces dix dernières années.

Le CSTS réaffirme les principes fondamentaux de la laïcité appliquée au travail social

Actualités Sociales Hebdomadaires: n° 2938 du 18/12/2015

« Au cœur de l'actualité, le travail social n'échappe pas aux questions qui secouent l'opinion », estime le Conseil supérieur du travail social (CSTS) dans un avis adopté le 9 décembre, lors de la dernière réunion de sa mandature, à l'issue d'une réflexion lancée en juin dernier à l'initiative de sa commission « éthique et déontologie ». Intitulé « La laïcité, un principe fondamental du travail social », cet avis a pour ambition d'exposer « en quoi les fondamentaux de la laïcité s'appliquent dans [la] pratique du travail social », en fournissant « des données claires et des conseils pour une appropriation de ce thème », sans traiter de situations particulières « ni du processus de radicalisation », mais en ouvrant « des pistes concrètes pour se positionner et des références pour approfondir ». Il s'inscrit cependant dans le contexte particulier de cette année 2015 marquée par « des attentats terroristes ainsi que par l'augmentation concomitante de l'intolérance et de pratiques radicales dans l'espace public », note le CSTS. Or « les travailleurs sociaux se trouvent impliqués par les personnes accompagnées jusque dans leurs opinions intimes ». L'enjeu de cet avis est donc « d'éviter tout malentendu » sur la compréhension de la laïcité dans le champ social, tout en précisant le « positionnement professionnel » à adopter.

La laïcité, un principe fondamental du travail social

http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/csts_avis_lai_cite_09_12_15_3_.pdf

« Le voile intégral est une façon d'attirer le regard, quitte à choquer »

Actualités sociales hebdomadaires, 18/12/2015, n° 2938, p. 34-35

Le port du voile intégral dans l'espace public est interdit en France depuis la loi du 11 octobre 2010. Quel est le bilan de ce texte à l'époque très médiatisé ? Pour la sociologue Agnès De Féo, qui enquête depuis huit ans sur ce sujet, le remède a été pire que le mal. D'autant que, selon elle, ces femmes sont davantage dans une quête identitaire que dans une réelle démarche religieuse.

« La radicalisation relève de la santé publique »

Monde (le), 11/12/2015, n° 2937, p. 2

Kamaldeep Bhui, professeur de psychiatrie à l'université Queen Mary de Londres, étudie le lien entre culture, origine ethnique et santé mentale chez les personnes issues de l'immigration. Appliquant les méthodes de recherche propres à la santé publique, il a cherché à identifier les facteurs de risque de radicalisation en interrogeant 608 personnes d'origine pakistanaise et bangladaise issues des milieux musulmans et vivant dans l'est de Londres et à Bradford.

« Nous sommes dans la droite ligne de notre passé colonial »

Actualités sociales hebdomadaires, 04/12/2015, n° 2936, p. 32-33

La France est-elle engagée dans un processus de repli sur elle-même ? L'historien Pascal Blanchard, qui publie « Le grand repli » avec Nicolas Bancel et Ahmed Boubeker, en est convaincu. Angoisses identitaires, néoracisme, stigmatisation des populations immigrées constituent pour lui autant de signes de cette logique mortifère, sur fond d'histoire coloniale mal digérée.

Réponse à Olivier Roy : les non-dits de « l'islamisation de la radicalité » / BURGAT François, Rue89.com, 01/12/2015

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/12/01/reponse-a-olivier>

François Burgat, spécialiste de l'islam, répond à Olivier Roy et à son texte intitulé « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste ». Au cœur de ce débat d'experts, les attentats du 13 novembre commis par des djihadistes français.

Travail social, faits religieux et radicalisations / VERBA Daniel
Actualités sociales hebdomadaires, 27/11/2015, n° 2935, p. 38-40

Après les attentats du 13 novembre, Daniel Verba, enseignant à Paris-13 et chercheur à l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux contemporains), considère que les travailleurs sociaux n'ont pas à devenir les auxiliaires des politiques de répression de la radicalisation, ce qui irait à l'encontre de leur mission de protection des personnes accompagnées. La dérive sectaire d'une fraction très minoritaire de jeunes relève avant tout de politiques publiques et de rapports sociaux qui ont fait le lit des crispations identitaires, estime-t-il.

Après les attentats terroristes, faut-il modifier les règles du secret professionnel ? PUECH Laurent, Journal du droit des jeunes, 11/2015, n° 349, p. 7-10

"Dimanche 22 novembre, je me suis rendu place de la République et devant le Bataclan. Une salle où j'ai vécu des concerts qui ont marqué mon histoire musicale, ma culture. J'en suis revenu ému et sonné. Devant les traces de la violence qui étaient encore visibles par endroit, et la force des témoignages déposés là, ce sont des sentiments étranges qui m'ont traversé. La violence du massacre fait renaître des interrogations. J'ai écrit cette année deux articles directement consacrés à la question du terrorisme et du secret professionnel en travail social. Le premier, un mois après la série d'attaques de janvier s'intitulait « Radicalisation religieuse, terrorisme, secret professionnel, secret partagé... Après Charlie, raison garder ! » Le deuxième, il y a quelques semaines seulement, « Secret professionnel : quand ceux qui veulent (tout ?) savoir usent de la culpabilisation et de la menace »"

« Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste » / ROY Olivier
Le Monde, 24/11/2015

« Les terroristes ne sont donc pas l'expression d'une radicalisation de la population musulmane, mais reflètent une révolte générationnelle qui touche une catégorie précise de jeunes »

« Le djihad est le chant du cygne d'individus asociaux » / LIOGIER Raphaël
Zamanfrance.com, 23/11/2015

<https://www.zamanfrance.fr/article/raphael-liogier>

Zaman France l'a interrogé le 23 janvier 2015 après la vague d'attentats parisiens sur le profil des djihadistes français et sur les caractéristiques du nouveau djihadisme. Retour en novembre 2015 sur les analyses de cet entretien qui demeurent les mêmes.

Comment devient-on de la « chair à djihad » / BENSLAMA Fethi
L'Obs, n° 2663, 19/11/2015

Le psychanalyste Fethi Benslama analyse la puissante attraction exercée par le radicalisme islamiste sur des jeunes gens en souffrance et le genre de soulagement qu'il leur offre. Entretien.

« Pour les désespérés, l'islamisme radical est un produit excitant » / BENSLAMA Fethi
Le Monde, 12/11/2015

Entretien avec BENSLAMA Fethi, Professeur de psychopathologie à l'université Paris-Diderot, dont il dirige l'UFR Etudes psychanalytiques, qui s'intéresse au fait religieux depuis les années 1980.

L'apport de la psychologie et de la psychiatrie dans la connaissance des phénomènes de radicalisation et de terrorisme / BENEZECH Michel, ESTANO Nicolas

Cahiers de la sécurité et de la justice, 10/2015, n° 34, p. 162-177

Les récents attentats et tentatives d'attentats, liés à la mouvance islamiste, commis sur le sol français, font ressortir des questionnements sur ce qui pousse un individu à choisir le chemin de la lutte armée dans le cadre de croyances religieuses détournées. Cet article tente de présenter brièvement ce que la psychologie et la psychiatrie médico-légale peuvent nous apporter dans la compréhension de ces mouvements et sur les processus sous-tendant le basculement d'individus dans le terrorisme.

"Les gouvernements s'accrochent à l'illusion d'un territoire et d'une identité nationale fermés"

Actualités sociales hebdomadaires, 11/09/2015, n° 2924, p. 36-37

Une photo – insoutenable – a bouleversé l'opinion publique sur la situation des réfugiés qui se pressent aux frontières de l'Europe. Le point culminant d'une évolution en cours, analyse l'anthropologue Michel Agier, qui souligne le rôle déterminant qu'y joue l'Allemagne. Les frontières n'ont jamais empêché des populations de se déplacer, rappelle-t-il aussi.

Prévention de la radicalisation - Quelle place pour le travail social

Lien social, 03/09/2015, n° 1168, p. 25-31

Le travail social comme outil de prévention a été absent des annonces qui ont suivi les attentats de janvier. Et le manque de formation des éducateurs spécialisés en matière de radicalisation s'est fait criant, à mesure que ce phénomène a pris de l'ampleur. Malgré tout, sur le terrain, les travailleurs sociaux se sont emparés de cette problématique et ont commencé à y répondre. Entre écoute d'une parole libérée - sans tabou aucun - et maintien sociaux, leur rôle est plus jamais essentiel pour renverser une tendance qui n'a rien de fatidique.

Les raisons d'un engagement armé. Des brigadistes aux djihadistes, combattre à l'étranger / BONELLI Laurent, Monde diplomatique (le), 08/2015, n° 737, p. 22-23

<http://www.monde-diplomatique.fr/2015/02/BONELLI/52619>

Quels points communs entre un militant de gauche se rendant en Espagne en 1936 pour défendre la république et un individu qui part combattre aux côtés de l'Organisation de l'Etat islamique ? Sur le plan des objectifs, aucun. Mais l'observation des étapes de leurs parcours révèle quelques similitudes qui éclairent les ressorts d'un engagement. Et, dans le cas des djihadistes, les risques liés à leur retour.

Web social et djihadisme : du diagnostic aux remèdes

Focus stratégique n° 57, Ifri, 06/2015

<https://www.ifri.org/fr/publications/enotes/focus-strategique/>

D'Al Qaïda à l'organisation Etat islamique, les djihadistes ont su s'adapter aux évolutions du web qu'ils utilisent comme une véritable plateforme opérationnelle.

Comment "retourner" un djihadiste ?

Monde (le), 18/04/2015, p. 4-5

La seule réponse sécuritaire n'enrayera pas la menace terroriste. Contrer l'influence des réseaux recrutant des candidats au djihad est un enjeu aussi crucial que complexe

Laïcité - Religion - Radicalisation : les travailleurs sociaux en première ligne

Gazette des communes, des départements, des régions, 06/04/2015, n° 2264, p. 21-26

Les professionnels défendent l'action socioéducative : la radicalisation religieuse, une marginalisation comme une autre ? Si certains acteurs sociaux contestent l'émergence d'un "nouveau public", ils s'alarment aussi de la complexité des situations. Points de vue.

- une formation unique pour détecter la dérive sectaire : conçu par le Comité interministériel de prévention de la délinquance, le seul cursus portant sur la radicalisation ne désemplit pas. En attendant que les centres de formation prennent le relais.

- "Les pouvoirs publics sont restés sourds aux alertes" : spécialiste du travail social et des faits religieux, le sociologue Daniel Verba (Université Paris XIII) dénonce la faiblesse des marges de manœuvre dont disposent les éducateurs pour mener à bien leurs missions.

« Les descendants d'immigrés sont profondément républicains »

Actualités sociales hebdomadaires, 03/04/2015, n° 2904, p. 28-29

Les personnes issues de l'immigration seraient davantage en échec scolaire, plus marquées par la délinquance, en proie à des problèmes d'identité, tiraillées culturellement... Face à ces idées reçues, l'historienne Peggy Derder a fait œuvre de pédagogie dans un ouvrage où elle montre que ces enfants de la « deuxième génération » ne veulent qu'une chose : être considérés comme des Français à part entière.

Qui sont les djihadistes français? / KHOSROKHAVAR Farhad, DORTIER Jean-François, TESTOT Laurent

Sciences humaines, 03/2015, n° 268, p. 8-19

Qui se radicalise, pourquoi et par quels processus? En France apparaissent deux groupes aux ressorts distincts, l'un issu des banlieues et passé par la délinquance, l'autre venant des classes moyennes, le regard tourné vers la Syrie.

Enfants du djihad : qu'en disent les pros ?

Journal de l'action sociale & du développement social (le), 03/2015, n° 195, p. 25-29

On évalue aujourd'hui à plus de 1 400 le nombre de Français partis en Syrie et en Irak pour rejoindre les rangs de l'État islamique. Parmi eux, de plus en plus d'adolescents, garçons et filles en proie à une inquiétante perte de repères. Un phénomène d'autant plus alarmant qu'il touche tous les milieux sociaux. Confrontés à ces nouveaux risques de radicalisation sans précédent, les éducateurs cherchent aujourd'hui sur le terrain à faire face en tentant de détecter, identifier et prévenir. Un défi de taille qui interroge désormais tous les acteurs du secteur de la protection de l'enfance.

« Les conditions dans lesquelles les jeunes vivent leur adolescence sont déterminantes pour la démocratie », Actualités sociales hebdomadaires, 20/02/2015, n° 2898, p. 30-31

Quelques semaines avant les attentats de janvier, la psychosociologue Joëlle Bordet publiait avec le psychanalyste Philippe Gutton un ouvrage dans lequel ils s'interrogeaient sur l'accueil des jeunes des quartiers populaires. Une réflexion collective qui éclaire les débats sur la radicalisation des jeunes des cités et qui rappelle le rôle essentiel de la prévention spécialisée.

Djihadistes, tous les mêmes ? Analyse psychosociale du profil des djihadistes européens et des problématiques sécuritaires qu'ils posent en Occident / ROBLAIN Antoine, BACHAR Malki

Journal du droit des jeunes, 2015, n° 341, p.

L'exode des djihadistes qui ont décidé de tout quitter pour prendre les armes en Syrie et en Irak alimente depuis maintenant deux ans les débats tant populaires que politiques. Les mêmes questions reviennent sans cesse. Qui sont-ils et quelles sont leurs motivations ? Que va-t-il se passer quand ces djihadistes vont revenir sur le territoire européen ? Comment comprendre et interpréter ces engagements...

Le travail social à l'épreuve des "identités meurtrières" / GUELAMINE Faïza, VERBA Daniel

Actualités sociales hebdomadaires, 16/01/2015, n° 2893, p. 30-31

Après le vaste mouvement populaire du 11 janvier consécutif à la vague d'attentats terroristes contre Charlie Hebdo, des policiers et un supermarché cacher à Paris, il reste tout un travail à mener auprès des travailleurs sociaux afin qu'ils contribuent, par une meilleure connaissance des principes de la laïcité, à réduire les crispations identitaires et à lutter ainsi contre le fanatisme et les « identités meurtrières », défendent les sociologues Faïza Guélamine et Daniel Verba.

L'Etat islamique ou les chevaliers de l'apocalypse djihadiste / FILIU Jean-Pierre

Rue89, 29/08/2014

<http://rue89.nouvelobs.com/blog/jean-pierre-filiu/>

La violence extrême du monstre djihadiste tient largement aux convictions apocalyptiques de nombre de ses recrues. Ce monstre a réussi à imposer au monde entier l'appellation qu'il s'est choisie d'Etat islamique (EI), alors qu'il n'est pas un Etat, mais une machine de guerre, et que sa doctrine totalitaire menace avant tout les musulmans.

A la différence d'Al Qaeda, la base de l'EI, à défaut de sa hiérarchie, est portée par des croyances millénaristes à l'impact dévastateur.

La radicalisation violente

Cahiers de la sécurité et de la justice, 2014, n° 30, p. 5-165

De nombreux pays se trouvent confrontés à des violences multiples. S'il s'agit d'une constante dans l'histoire de l'humanité, elle n'en heurte pas moins nos valeurs. Nos sociétés « développées » y font face en mobilisant de multiples ressources et stratégies. Ce numéro des Cahiers de la sécurité et de la justice s'attache à analyser l'un des aspects de la violence collective idéologique, celui qui concerne la radicalisation, c'est-à-dire l'ensemble des processus par lesquels des individus sont amenés à engager leur vie dans la poursuite d'un but qui va les conduire jusqu'au meurtre.

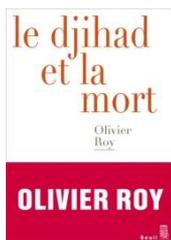
- Penser la violence collective. Entretien avec Emmanuel Crettiez
- Radicalisation sur Internet : méthodes et techniques de manipulation. Franck Bulinge
- La déradicalisation : conceptions et mises en oeuvre. Mathieu Guidère
- Prévention de la radicalisation : le modèle français de prise en charge des familles. Pierre N'Gahane
- L'emprise mentale, au carrefour de la dérive sectaire et de la radicalisation. Serge Blisko
- Quelle politique de contre-radicalisation en France? Pierre Conesa
- Prévention du terrorisme : il faut repenser notre "modèle français d'intégration". Jean-Claude Sommaire

Laïcité, égalité, guide à l'usage des professionnels / BOUZAR Dounia
Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole, 02/2014, 25 p.
<http://www.irdsu.net/wp-content/uploads/2014/04/Metro-laicite-web.pdf>

Grenoble Alpes Métropole a organisé en 2011-2012 une formation-action en direction des professionnels des communes, associations et institutions de l'agglomération grenobloise, sur le thème de l'égalité et de la laïcité. Une trentaine de professionnels issus de diverses communes de l'agglomération, d'associations, d'institutions, ont donc pu se former et échanger sur ces questions au cours de cinq ou six journées réparties sur l'année 2012. (...)

La Métro a choisi Dounia Bouzar, anthropologue du fait religieux et experte à l'Observatoire National de la laïcité ainsi qu'auprès du Conseil de l'Europe, pour mettre en place cette démarche.

- **Ouvrages**



Le Djihad et la mort / ROY Olivier, Seuil, 2016, 176 p.

De Khaled Kelkal en 1995 à l'attentat de Nice en 2016, pratiquement tous les terroristes se font exploser eux-mêmes ou tuer par la police, sans vraiment chercher à fuir et sans que leur mort soit nécessaire à la réalisation de leur action. Mohammed Merah reprendra la phrase attribuée à Oussama ben Laden et systématiquement reprise avec des variantes : « Nous aimons la mort, vous aimez la vie. » La mort du terroriste n'est pas une possibilité ou une conséquence malheureuse de son action, elle est au cœur de son projet. L'on retrouve cette même fascination pour la mort chez le djihadiste qui rejoint Daech : l'attentat-suicide est la finalité par excellence de son engagement. Et si c'était cela, le vrai danger ? Non pas les dégâts infligés, mais l'effet de terreur. Car la force de Daech est de jouer sur nos peurs. Et cette peur, c'est la peur de l'islam. Le seul impact stratégique des attentats est leur effet psychologique : ils ne touchent pas la capacité militaire des Occidentaux ; ils ne touchent l'économie qu'à la marge ; ils ne mettent en danger les institutions que dans la mesure où nous les remettons nous-mêmes en cause, avec le sempiternel débat sur le conflit entre sécurité et État de droit. La peur, c'est celle de l'implosion de nos propres sociétés.



Il n'y a pas d'identité culturelle / JULLIEN François Herne, 2016, 104 p.

La prochaine campagne électorale en France, nous annonce-t-on, tournera autour de l'identité culturelle. Autour de ces questions : ne faut-il pas défendre l' « identité culturelle » de la France contre la menace des communautarismes ? Où placer le curseur entre la tolérance et l'intégration, l'acceptation des différences et la revendication identitaire ?

Ce débat traverse l'Europe entière ; il concerne, plus généralement, le rapport des cultures entre elles en régime de mondialisation. Or on se trompe ici de concepts : il ne peut être question de « différences », isolant les cultures, mais d'écarts maintenant en regard et promouvant entre eux du commun ; ni non plus d' « identité », puisque le propre de la culture est de muter et de se transformer, mais de fécondités ou ce que j'appellerai des ressources. L'auteur ne défend donc pas une identité culturelle française impossible à identifier, mais des ressources culturelles françaises (européennes) – « défendre » signifiant alors non pas tant les protéger que les exploiter.



Fatima moins bien notée que Marianne. Pour une laïcité d'inclusion / DURPAIRE François, MABILON BONFILS Béatrice Aube (Éditions de l'), 2016, 144 p.

Fatima moins bien notée que Marianne pour un devoir équivalent, Issam et Kader plus punis que Mathieu pour un même comportement, des écoles publiques qui concentrent 90 % - d'enfants musulmans quand d'autres n'en comptent aucun, des manuels scolaires qui réduisent l'islam à l'islamisme... Il ne s'agit pas là d'impressions jetées en pâture au débat polémique, mais du résultat d'années d'enquêtes et de recherches scientifiques.

Cette réalité a des conséquences. En janvier 2015, les réactions de certains élèves lors de la minute de silence en hommage aux victimes des attentats contre Charlie Hebdo questionnent sur le degré d'adhésion à notre République. Les attaques du 13 novembre 2015 interrogent sur le ressentiment de jeunes radicalisés qui ont fait leur scolarité au sein du système éducatif français. François Durpaire et Béatrice Mabilon-Bonfils n'en sont pas restés au simple constat. Ils proposent une « laïcité d'inclusion » en mesure de faire de l'école une arme puissante d'intégration, meilleur rempart contre les haines.



Radicalisation de la jeunesse la montée des extrêmes / FIZE Michel Eyrolles, 2016

La montée du radicalisme, religieux et politique, a nettement marqué l'Europe ces derniers mois. Engagement djihadiste, vote d'extrême-droite... La séduction croissante qu'exercent "les extrêmes" sur une fraction de la jeunesse en colère, en proie à l'inquiétude ou désabusée, interroge. Cette jeunesse serait-elle sacrifiée ? Et le serait-elle, seule ? C'est la société tout entière qui est remise en cause dans ses fondements. Michel Fize, sociologue reconnu et spécialiste de la jeunesse, dresse un portrait scientifique extrêmement rigoureux des jeunes tentés par le radicalisme. Il fait ressortir leurs convergences, leurs divergences et les raisons

de leur malaise. Ainsi, en creux, fait-il apparaître les urgences d'aujourd'hui et les besoins de l'Europe de demain.



Islamiste, recrutement et radicalisation / DAMAISIN D'ARES Jean-Christophe, Jean-Pierre Otelli (Editions), 2016

13 novembre 2015, sept attaques terroristes sont perpétrées à Paris par des commandos de l'Etat Islamique. Elles font 130 morts et plus de 350 blessés. Jamais la capitale française, déjà éprouvée en janvier avec les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher, n'avait connu un tel carnage. Un tel déchaînement de haine et de violence nous laisse sans voix, et passé l'instant de l'horreur et du recueillement, vient le temps de questions.



Cellule de déradicalisation - Chronique d'une désillusion / REVIAL Julien, Ed Michalon, 2016, 256 p.

Avril 2014. Le ministère de l'Intérieur s'empare de la question épineuse de la prévention de la radicalisation avec la création du numéro vert "anti-djihad", dont la mission consiste à recueillir le signalement des personnes en voie de radicalisation. En annexe de ce dispositif, une cellule de "déradicalisation" est créée, sous l'autorité de la préfecture de police de Paris, destinée à accompagner les familles ayant eu le courage de faire ce numéro. Pourquoi, un an plus tard, ce projet ambitieux connaîtra-t-il une fin brutale ? Que s'est-il passé au sein d'une des structures qui se voulait pionnière dans la prévention de la radicalisation ? Julien Revia

l'a été le témoin privilégié de cette aventure qui pourrait prêter à sourire si le sujet n'était pas aussi grave. Un récit édifiant, qui mène à la conclusion suivante : aujourd'hui, en France, quels sont concrètement les moyens mis en place par l'Etat pour lutter contre la radicalisation religieuse ?



Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman/ BENSLAMA Fethi Seuil ; 2016, 160 p.

Comment penser le désir sacrificiel qui s'est emparé de tant de jeunes au nom de l'islam ? Cet essai propose une interprétation dont le centre de gravité est ce que j'appelle le *surmusulman*. Qu'il revête l'aspect d'une tendance ou qu'il s'incarne, il s'agit d'une figure produite par près d'un siècle d'islamisme. Je l'ai décelée dans ses discours et dans ses prescriptions, mais aussi à partir de mon expérience clinique. La psychanalyse ne consiste pas uniquement à « thérapeutiser » des gens à l'abri d'un cabinet. Son enseignement clinique permet d'explorer les forces individuelles et collectives de l'anticivilisation au cœur de

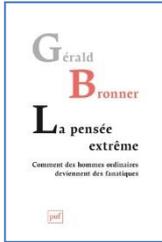
l'homme civilisé et de sa morale. C'est pourquoi, ce qu'on appelle aujourd'hui « radicalisation » requiert des approches complémentaires, en tant qu'expression d'un fait religieux devenu menaçant et en même temps comme un symptôme social psychique. La désignation de *surmusulman* a ici valeur d'un diagnostic sur le danger auquel sont exposés les musulmans et leur civilisation. C'est la raison pour laquelle cet essai se termine par un chapitre sur le dépassement du *surmusulman*, en perspective d'un autre devenir pour les musulmans.



Adolescents en quête de sens. Parents et professionnels face aux engagements radicaux / MARCELLI Daniel (Dir), Erès, 2016, 128 p.

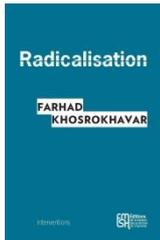
Cet ouvrage collectif analyse les multiples raisons, individuelles ou sociales, qui peuvent inciter un jeune à se tourner vers le radicalisme. Il en dresse les étapes progressives pour agir, quand il est encore temps. La question du sens est au cœur de l'adolescence et vient faire rupture avec l'enfance. L'adolescent a un besoin impérieux de donner un sens à sa vie et recherche, pour cela, des engagements forts : citoyens, religieux, artistiques... Les adolescents vulnérables, parfois relégués du système scolaire et sans espoir de réussite

sociale, ou sans étayage parental, trouvent parfois ce sens dans des engagements radicaux. Comment travailler avec eux cette question de la citoyenneté et du sens, et prévenir les dérives potentielles ?



La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques
BRONNER Gérard, PUF, 2016, 380 p.

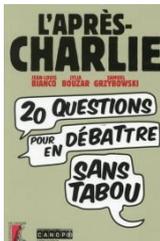
Comment expliquer la rationalité paradoxale de ceux qui s'abandonnent à la folie du fanatisme ? Gérard Bronner défait un certain nombre d'idées reçues sur leur profil et leurs intentions, à travers l'exploration d'un univers mental mal connu et qui, à juste titre, fait peur. En convoquant les travaux les plus récents de la sociologie, des sciences politiques et de la psychologie cognitive, son texte dessine un portrait inédit d'un mal qui ronge les démocraties contemporaines : la radicalisation des esprits. S'appuyant sur de nombreux exemples et expérimentations de psychologie sociale, il propose un descriptif des étapes qui conduisent au fanatisme et quelques solutions pour aider à la déradicalisation.



Radicalisation / KHOSROKHAVAR Farhad
Maison des Sciences de l'Homme, 2014, 191 p.

Ce n'est qu'après les attentats du 11 septembre aux États-Unis que la radicalisation, active de tout temps, a connu son heure de gloire dans les analyses des sciences sociales mais aussi, des organismes de sécurité des différents pays. Dans le monde anglo-saxon, le nombre d'ouvrages et d'articles qui lui sont consacrés se compte par milliers. En France pour des raisons idéologiques la notion est plutôt marginalisée. Qui se radicalise et pour quelle raison ? Quelle est la place de l'idéologie, mais aussi de la situation sociale et politique des individus

dans cette attitude faite d'inflexibilité, de violence et de guerre totale contre la société ? L'ouvrage suit les méandres de ce phénomène en se concentrant sur l'islam radical, tout en soulignant que ce n'est pas le seul registre qui combine l'action violente et une vision idéologique extrémiste. L'ouvrage propose une interprétation des phénomènes de radicalisation jihadiste en Europe et dans le monde arabe et se conclut sur une analyse d'un nouveau type de radicalisation, celui qui résulte de l'afflux des jeunes Européens vers la Syrie.



L'après-Charlie / BIANCO Jean-Louis, BOUZAR Lylia, GRZYBOWSKI Samuel
Editions l'Atelier, 2015, 111 p.

Les attentats djihadistes de janvier 2015 à Paris ont suscité des réactions sur la planète entière. Tout de suite, une foule de questions a surgi. « Est-on obligé de dire "Je suis Charlie" ? », « Où est le mal si j'affirme que je suis Charlie Coulibaly ? », « Pourquoi la liberté d'expression pour les caricaturistes et les interdictions pour Dieudonné ? », « Pourquoi toute la presse fait-elle la leçon aux musulmans ? », « Pourquoi plus d'indignation pour les victimes de Charlie que pour celles de Mohamed Merah ? », « Pourquoi proclamer les valeurs de la

République – liberté, égalité, fraternité – alors qu'on laisse faire les discriminations ? », « Et si tous ces assassinats étaient le fruit d'un complot ? » Plutôt que de taire ces questions dérangeantes, ce livre y répond, pour permettre d'en débattre sans tabou. Des jeunes donnent leur réponse. Lylia Bouzar, Samuel Grzybowski et Jean-Louis Bianco donnent ensuite chacun la leur. Qu'on soit Charlie ou non, chacun est concerné. Le débat est ouvert.



La vie après Daesh / BOUZAR Dounia
Atelier (Éditions de l'), 2015, 182 p.

Léa s'est préparée à commettre un attentat. Inès a tenté par trois fois de rejoindre les combattants de Daesh. Hanane s'est échappée de Syrie. Ali et Aouda ont voulu partir avec leur bébé sur la «terre sainte». Charlotte se sentait aimée par ses nouveaux «frères et sœurs». Aida était fière de son mari candidat au martyre en Irak. Brian voulait exterminer tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. Nadia et son équipe parcourent la France pour les rencontrer. Ensemble, ils se battent pour essayer de leur redonner une vie après Daesh. Ils doivent affronter leurs propres fantômes, car chacun a déjà rencontré la terreur kidnapping d'une petite sœur en Syrie, violence d'un mari psychopathe, menaces d'un mari radicalisé sur leur enfant... Leurs combats les ont rendu forts... Pour lutter contre Daesh, il faut savoir marcher sans trembler.



**Pour résister à l'engrenage des extrémistes, des racismes et de l'antisémitisme
CHOURAQUI Alain, Cherche midi (Le), 2015, 187 p.**

"Enfin ! Oui, enfin, car cet ouvrage était urgent. Que ferais-je si... ? Comment moi, jeune ou adulte de 2015, ayant toujours vécu en paix dans un pays démocratique, je réagirais ? La question n'est pas abstraite tant, partout dans le monde, elle est désormais présente. Même dans nos pays démocratiques où racisme, antisémitisme, négationnismes divers, haines multiples de l'Autre prospèrent... De là l'urgence de disposer d'un outil comme ce livre. Comment faire pour que toute femme, tout homme, jeune notamment, soit désormais porteur vigilant de cet espoir d'humanité ? [...] Car il n'y a aucune fatalité dans la barbarie, sinon du fait de notre négligence, de notre manque de vigilance, de notre lâcheté souvent. Plus encore, de notre insouciance de la prévention. [...] De tels combats, aujourd'hui et demain, nécessitent que l'on fourbisse, que l'on fournisse des armes adéquates. Ce livre en est une... Et surtout que tous s'en saisissent ! » JEAN-PAUL DE GAUDEMAR



**Terreur dans l'hexagone. Genèse du Djihad français / KEPEL Gilles
Gallimard, 2015, 330 p.**

Pendant les dix ans qui séparent les émeutes de l'automne 2005 des attentats de 2015 contre Charlie Hebdo puis le Bataclan, la France voit se creuser de nouvelles lignes de faille. La jeunesse issue de l'immigration postcoloniale en constitue le principal enjeu symbolique. Celle-ci contribue à la victoire de François Hollande aux élections de 2012. Mais la marginalisation économique, sociale et politique, entre autres facteurs, pousse certains à rechercher un modèle d'«islam intégral» inspiré du salafisme et à se projeter dans une «djihadoshère» qui veut détruire l'Occident «mécitant». Le changement de génération de l'islam de France et les transformations de l'idéologie du djihadisme sous l'influence des réseaux sociaux produisent le creuset d'où sortiront les Français exaltés par le champ de bataille syro-irakien. En 2015, plus de huit cents d'entre eux le rejoignent et plus de cent trente y trouvent la mort, sans compter ceux qui perpètrent leurs attentats en France. Dans le même temps, la montée en puissance de l'extrême droite et les succès électoraux du Front national renforcent la polarisation de la société, dont les fondements sont aujourd'hui menacés de manière inédite par ceux qui veulent déclencher, dans la terreur et la désolation, la guerre civile. C'est à dénouer les fils de ce drame qu'est consacré ce livre.



**La méthode des chocs culturels / COHEN-EMERIQUE Margalit, ROTHBERG Ariella,
Presses de l'Ehesp, 2015, 183 p.**

Auprès des migrants, les travailleurs sociaux et humanitaires sont parfois confrontés à des situations qui les déstabilisent et peuvent leur sembler difficiles à intégrer dans leurs pratiques. Comment dépasser ces obstacles pour établir une relation de confiance riche des différences culturelles ? La méthode des chocs culturels permet une prise de distance par rapport à soi par la décentration ; elle ouvre à la découverte du cadre de références de l'autre et à la négociation indispensable pour permettre le « vivre-ensemble ».



**Le grand repli / BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, BOUBEKER Ahmed, Découverte
(La), 2015, 193 p.**

Ce livre est d'abord une réaction au processus qui mène la France au bord de l'abîme, sur fond d'angoisses identitaires et de nostalgie de grandeur. Comment en est-on arrivé là ? À cette fragmentation de la société, à ces tensions intercommunautaires, au ressac effrayant de l'antisémitisme, du rejet de l'islam et de la haine de soi ? Comment en est-on arrivé à une logique de repli généralisée ? Comment la France a-t-elle pu céder en quelques années à la hantise d'un ennemi intérieur et au rejet de l'immigration ? Comment expliquer les blocages de la mémoire collective sur la colonisation ou l'esclavage ? Certes, nous ne sommes plus au « bon temps des colonies », mais certains ont la nostalgie de cet « ordre impérial », revendiqué comme l'idéal d'une « France blanche ». Et le mythe du « grand remplacement » va de pair désormais avec le fantasme du « grand départ » des immigrés issus des pays non européens et de leurs enfants. Nous en sommes là ! Il est grand temps de réagir.



radical

- **Laïcité et égalité : pour une posture professionnelle non discriminatoire** BOUZAR Lylia, BOUZAR Dounia, Profession banlieue, RésO Villes, Trajectoire Ressources, 2015, 76 p.

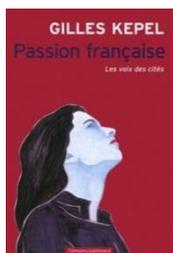
http://www.professionbanlieue.org/c_7_40_Publication_2539_0_Laicite

- Introduction : laïcité, principes de base et système juridique
- Pour une laïcité appliquée au domaine socio-éducatif
- * la posture professionnelle laïque de l'intervenant socio-éducatif
- * des valeurs laïques appliquées à des situations concrètes de gestion des usagers
- Discerner le fait religieux du symptôme de mal-être social, voire du processus sectaire



- **Pour une approche interculturelle en travail social. Théories et pratiques** / COHEN-EMERIQUE Margalit, Presses de l'Ehesp, 2015, 2^{ème} édition, 477 p.

La pratique des travailleurs sociaux auprès des migrants et de leurs enfants les confronte à des situations qui les laissent souvent très démunis. Dans cette édition actualisée, Margalit Cohen-Emerique analyse en détail les notions clés et la méthode pour surmonter ces obstacles. Le concept d'« approche interculturelle » recouvre des démarches spécifiques : le professionnel prend tout d'abord conscience de son propre cadre de références (décentration), puis découvre les valeurs de l'Autre. Dans un dernier temps, la négociation-médiation permet de résoudre les conflits inhérents à de nombreuses situations interculturelles. La méthode des « chocs culturels » ou « incidents critiques » dévoile les facteurs qui interfèrent dans la rencontre interculturelle à visée d'aide et d'accompagnement des migrants en difficulté. Près d'une centaine de situations réelles, commentées et analysées par l'auteur, contribuent à la richesse de cet ouvrage, fruit d'une longue expérience de recherche et de formation.



- **Passion française. La voix des cités** / KEPEL Gilles Gallimard, 2014, 284 p.

Pour la première fois dans la France contemporaine, quatre cents candidates et candidats issus de l'immigration, surtout nord-africaine, se sont présentés aux élections législatives en juin 2012, principalement dans des circonscriptions populaires. Gilles Kepel, aidé par l'Institut Montaigne, a « zigzagué l'Hexagone » entre janvier 2013 et janvier 2014 pour en rencontrer une centaine. Pourquoi et comment ont-ils choisi d'entrer en politique afin d'incarner la souveraineté du peuple français? Avec pour matériau le Journal de ces voyages et le verbatim de ces entretiens, Passion française saisit un état de crise sociale et politique sans précédent, qui voit les polémiques sur l'identité française et l'islam, sur l'exclusion et le rejet du « système » battre leur plein, tandis que le Front national rafle la mise, y compris, au-delà du paradoxe, dans certaines cités.



- **Interventions sociales et faits religieux** / VERBA Daniel, GUELAMINE Faïza Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2014, 249 p.

Conséquence des mutations de la société française et des nouvelles composantes de l'espace public, les travailleurs sociaux sont confrontés, dans l'exercice de leurs fonctions, à des pratiques religieuses émanant aussi bien des usagers que de leurs propres collègues. animateurs, éducateurs spécialisés, assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants, intervenants sociaux, ou bien encore cadres de collectivités territoriales ou responsables associatifs, confirment tous cette poussée des identités religieuses ou para-religieuses dans l'exercice de leurs missions



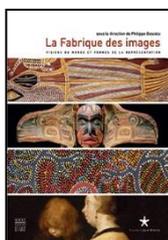
- **Ils cherchent le paradis, ils ont trouvé l'enfer** / BOUZAR Dounia Editions de l'Atelier, 2014, 174 p.

Sophie et Philippe sont sous le choc : leur fille Adèle, 15 ans, a disparu. Nathalie et Bernard ont perdu Célia, 16 ans. Marie se bat pour qu'Iris ne parte pas. Samy fait tout pour sauver son frère. Nicole ne veut pas que son fils soit mort pour rien. Meriem veut récupérer son bébé kidnappé par son ex-mari. Un seul point commun à ses âmes volées : avoir regardé les vidéos d'Abu Oumma. Ce livre raconte la descente aux enfers de « parents orphelins » qui s'unissent pour ramener de Syrie leurs enfants endoctrinés par des groupes « djihadistes ». Leurs filles, leur fils cherchaient le paradis, ils ont trouvé l'enfer. Le combat de ces parents est aussi le nôtre. Contre l'attrance de la mort, comment aider les jeunes à aimer la vie, à lutter contre les injustices sans rejeter le monde réel ?



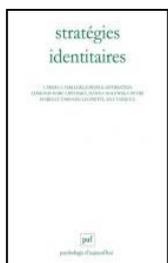
Faits religieux et laïcité : le travail social à l'épreuve. Repères pour une pratique professionnelle / GUELAMINE Faïza, ESF, 2014, 125 p.

Repères pour une pratique professionnelle Depuis plusieurs années, la manifestation croissante de pratiques religieuses émanant des usagers et parfois de leurs propres collègues ne cesse de surprendre et d'interroger les travailleurs sociaux. Face aux requêtes alimentaires, au port de signes ostensibles, aux demandes de ceux qui souhaitent exercer librement leur culte et faire valoir leurs croyances, les professionnels sont confrontés à une problématique inattendue dans une société largement sécularisée. Dans ce contexte, comment les intervenants sociaux se positionnent-ils, y compris en fonction de leurs propres convictions, du rapport que chacun entretient avec la question religieuse ? En quoi ces situations bousculent-elles les pratiques professionnelles ? Comment les équipes de direction intègrent-elles ces nouvelles données pour faire respecter le principe de laïcité dans les institutions ? Cet ouvrage aborde l'ensemble de ces questions en s'appuyant sur de nombreux témoignages recueillis auprès de travailleurs sociaux et de cadres du champ associatif et des collectivités territoriales (insertion, prévention spécialisée, animation, protection de l'enfance...). A partir de situations authentiques, il propose un cadre de réflexion pour : mieux comprendre les incidences des faits religieux sur les pratiques professionnelles et le fonctionnement des institutions ; faire connaître les textes juridiques qui régissent la question de la laïcité et la philosophie qui la fonde ; mettre en oeuvre le principe de laïcité dans les établissements et services du secteur social et médico-social, tant pour les usagers que pour les professionnels.



La Fabrique des images : visions du monde et formes de la représentation / DESCOLA Philippe, Somogy et Musée du quai Branly, 2010, 224 p.

La Fabrique des images donne à voir comment des cultures très diverses figurent les ressemblances et les différences qu'elles perçoivent dans leur entourage ? Les images qui en résultent correspondent à quatre visions du monde bien contrastées qui se retrouvent dans des œuvres issues des cinq continents : l'animisme, le naturalisme, le totémisme et l'analogisme.



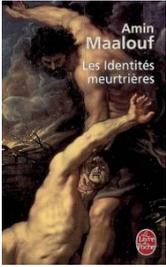
Stratégies identitaires / CAMILIERI C., Puf, 4^{ème} édition, 2002, 240 p.

Par quels mécanismes les groupes se définissent-ils une place dans le système social et tentent-ils de se différencier et de se valoriser ? Quels moyens emploient-ils pour survivre dans leur différence ou leur similitude ? Quelles stratégies permettent à un individu de conserver une image positive de lui-même malgré les sollicitations et les jugements d'autrui ? Cet ouvrage apporte des éléments de réponse, aide à comprendre les phénomènes sociaux et psychologiques qui deviennent cruciaux dans notre société.



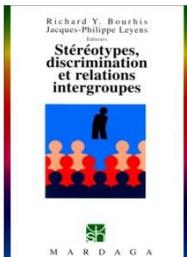
Culture et comportement / VINSONNEAU Geneviève Armand Colin, 2000, 191 p.

En proposant de mettre au jour les lois universelles du psychisme humain, la psychologie a prétendu s'édifier en science de type naturaliste. Par ailleurs, l'anthropologie s'est efforcée d'expliquer la spécificité des productions des acteurs sociaux dans des conditions particulières. Cet ouvrage montre la nécessité d'allier la psychologie et l'anthropologie pour accéder à une meilleure compréhension des phénomènes humains. On verra, par exemple, comment " la culture donne forme à l'esprit ", comment elle pénètre les corps, les personnes, les dynamiques identitaires... Aujourd'hui, alors que des turbulences inédites, entraînant une intensification des mouvements de populations, secouent les sociétés occidentales, l'auteur souligne la pertinence des études de psychologie interculturelle : elles éclairent la manière dont opèrent les cadres de référence des acteurs sociaux, leurs grilles d'interprétation du réel, leurs positions respectives dans le monde, et elles peuvent aussi fournir des moyens d'améliorer les relations entre groupes socio-ethniques, par exemple en milieu scolaire.



Les identités meurtrières / AMIN Maalouf, Grasset, 1998, 189 p.

Depuis que j'ai quitté le Liban Pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais " plutôt français " ou " plutôt libanais ". Je réponds invariablement : " L'un et l'autre ! " Non par quelque souci d'équilibre ou d'équité, mais parce qu'en répondant différemment, je mentirais. Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. C'est cela mon identité... " Partant d'une question anodine qu'on lui a souvent posée, Amin Maalouf s'interroge sur la notion d'identité, sur les passions qu'elle suscite, sur ses dérives meurtrières. Pourquoi est-il si difficile d'assumer en toute liberté ses diverses appartenances ? Pourquoi faut-il, en cette fin de siècle, que l'affirmation de soi s'accompagne si souvent de la négation d'autrui ? Nos sociétés seront-elles indéfiniment soumises aux tensions, aux déchaînements de violence, pour la seule raison que les êtres qui s'y côtoient n'ont pas tous la même religion, la même couleur de peau, la même culture d'origine ? Y aurait-il une loi de la nature ou une loi de l'Histoire qui condamne les hommes à s'entre-tuer au nom de leur identité ? C'est parce qu'il refuse cette fatalité que l'auteur a choisi d'écrire les Identités meurtrières, un livre de sagesse et de lucidité, d'inquiétude mais aussi d'espoir.



Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes / LEYENS Jacques-Philippe, Mardaga, 1994, 416 p.

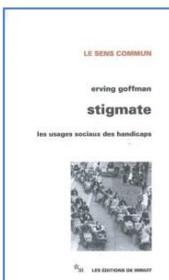
Quoi de commun entre des catégories telles que la nationalité, la classe sociale, le sexe, l'âge, l'ethnicité, la profession, et le handicap physique ? Comment se fait-il que les gens se pensent en catégories nous et eux ? D'où viennent les préjugés ? Qu'est-ce qui déclenche la discrimination ? Pourquoi avons-nous tendance à percevoir plus positivement et à avantager les membres de notre groupe au détriment des autres groupes ? Que sont les stéréotypes ? Sont-ils utiles ? Contribuent-ils ou non à la discrimination ? Quels sont les facteurs qui déterminent l'évolution des relations entre les groupes vers des rapports conflictuels plutôt

qu'harmonieux ?



La dimension cachée / HALL E.T. Points Seuil, 1978

La dimension cachée, c'est celle du territoire de tout être vivant, animal ou humain, de l'espace nécessaire à son équilibre. Mais chez l'homme, cette dimension devient culturelle. Ainsi, chaque civilisation à sa manière de concevoir les déplacements du corps, l'agencement des maisons, les conditions de la conversation, les frontières de l'intimité. Ces études comparatives jettent une lumière neuve sur la connaissance que nous pouvons avoir d'autrui et sur le danger que nous courons, dans nos cites modernes, à ignorer cette dimension cachée : peut-être est-ce moins le surpeuplement qui nous menace que la perte de notre identité.



Stigmaté : les usages sociaux des handicaps / GOFFMAN Minuit, 1975, 180 p.

Il y a le stigmate d'infamie, tel la fleur de lys gravée au fer rouge sur l'épaule des galériens. Il y a les stigmates sacrés qui frappent les mystiques. Il y a les stigmates que laissent la maladie ou l'accident. Il y a les stigmates de l'alcoolisme et ceux qu'inflige l'emploi des drogues. Il y a la peau du Noir, l'étoile du juif, les façons de l'homosexuel. Il y a enfin le dossier de police du militant et, plus généralement, ce que l'on sait de quelqu'un qui a fait ou été quelque chose, et " ces gens-là, vous savez... " Le point commun de tout cela ? Marquer une différence et assigner une place : une différence entre ceux qui se disent " normaux " et les hommes qui ne le sont pas tout à fait (ou, plus exactement, les anormaux qui ne sont pas tout à fait des hommes) : une place dans un jeu qui, mené selon les règles, permet aux uns de se sentir à bon compte supérieurs devant le Noir, virils devant l'homosexuel, etc., et donne aux autres l'assurance, fragile, qu'à tout le moins on ne les lynchera pas, et aussi l'espoir tranquillisant que, peut-être, un jour, ils passeront de l'autre côté de la barrière.

2 / Expériences territoriales

« Les agents ne sont pas seuls face à la radicalisation »

La Gazette des communes, 28/11/2016, p. 22

Confronté à la demande de plus en plus forte des collectivités en matière de prévention de la radicalisation, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a décidé de muscler ses formations. Dans un contexte d'urgence, la directrice de l'Institut national spécialisé d'études territoriales (Inset) d'Angers, Marion Leroux, mise sur deux approches: la compréhension de la radicalisation et le repérage des situations à risque.

Serge Blisko au Sénat sur la prévention de la radicalisation le 10 novembre

Site de la Miviludes, 15/11/2016

<http://www.derives-sectes.gouv.fr/missions/actualites/serge-blisko>

La délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation a souhaité se saisir de la question de la prévention de la radicalisation et a chargé son président, Jean-Marie Bockel, sénateur du Haut-Rhin, et Luc Carvounas, sénateur du Val-de-Marne, d'établir un rapport sur le sujet. Le jeudi 10 novembre 2016, Serge Blisko, président de la Miviludes, est intervenu aux côtés de Serge Hefez, psychiatre et psychanalyste, collaborateur du centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam, APHP, Philippe d'Iribarne et Sébastien Roché, directeurs de recherche, CNRS.

Aveyron : des outils pour faire face à la radicalisation

Centre Presse, Journal de l'Aveyron, 30/09/2016

Une formation à destination des agents territoriaux était organisée par le CNFPT le 29 septembre

A Aix-en-Provence, les instits avec des alarmes autour du poignet... reliées à la police /

Liberation.fr, 15/09/2016

http://www.liberation.fr/france/2016/09/15/a-aix-en-provence-les-instits-avec-des-alarmes-autour-du-poignet-reliees-a-la-police_1498238

La municipalité entend ainsi se prémunir contre les risques d'attentat. Les fonctionnaires peuvent-ils refuser? «Oui», répond Anthony Taillefait, spécialiste en droit administratif.

Prévention de la radicalisation - Comprendre les mécanismes d'endoctrinement

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 29/08/2016, n° 2330, p. 29

Trois séances organisées par la mairie de Villefontaine, avec un cabinet spécialisé, ont permis aux responsables de services de décrypter les processus de radicalisation.

Marseille, menacée par Daech, renforce son réseau de surveillance

Echos (les), 25/07/2016

<http://www.lesechos.fr/politique-societe/regions/0211150212949-marseille-menacee-pa>

La deuxième ville de France veut doter son réseau de caméras de systèmes d'intelligence artificielle. Une vidéo de Daech a pour la première fois mentionné la métropole méditerranéenne parmi les prochaines cibles de l'organisation terroriste.

La formation pour prévenir la radicalisation

Info formation (I'), 01/07/2016, n° 903, p. 11-16

"Depuis un an et demi, la question est devenue et reste d'actualité brûlante : comment lutter contre les réseaux djihadistes et avant tout prévenir en amont la radicalisation ? Les acteurs publics mettent l'accent sur l'accompagnement et sur la formation. Explications".

Deux articles illustrent ce sujet :

- "la formation des acteurs locaux à la prévention de la radicalisation"
- "déradicalisation : les politiques publiques en quête de professionnalisation" (police municipale, médiation sociale, éducateur).

**A Strasbourg, la Maison des adolescents vient en aide aux jeunes en voie de radicalisation
Lagazettedescommunes.com Club Prévention Sécurité, 22/06/2016**

<http://www.lagazettedescommunes.com/444608/a-strasbourg-la-maison-des-adolescents>

Hissée au rang d'initiative exemplaire, la Maison des adolescents, un lieu d'écoute soutenu par l'Eurométropole de Strasbourg comme le conseil départemental du Bas-Rhin, s'est investi dans la prévention secondaire de la radicalisation. Cette structure associative réalise une évaluation psychiatrique de jeunes gens de 12 à 21 ans en voie de radicalisation et propose à certains un accompagnement médico-social individualisé.

Radicalisation : le défi de la prévention

Travail Social Actualités, 05/2016, n° 72, p. 15-

Observateurs et réparateurs du lien social, porteurs d'un rôle dans la transmission des valeurs républicaines, les travailleurs sociaux sont en première ligne dans la prévention de la radicalisation et s'y forment de plus en plus. Une montée en compétences qui ne suffit pas à lever toutes les interrogations.

La maison des adolescents vient en aide aux jeunes en voie de radicalisation

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 23/05/2016, n° 2318, p. 64

La structure (Strasbourg; Bas-Rhin) réalise une évaluation psychiatrique de jeunes gens de 12 à 21 ans en voie de radicalisation et propose à certains un accompagnement médicosocial individualisé.

La coordination des services dans la lutte contre la radicalisation des jeunes : Alpes-Maritimes,

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 25/04/2016, n° 2314, p. 54-55

En mars 2015, 10 % des Français ou des résidents en France en relation avec des filières djihadistes étaient originaires des Alpes-Maritimes, selon le conseil départemental. Un dispositif vise les jeunes identifiés sur le terrain par l'Education nationale, les animateurs sportifs, les éducateurs spécialisés ou les familles. Un plan de lutte contre la radicalisation des jeunes a été lancé en février 2015, avec un protocole de partage d'informations entre les intervenants. Initiative pionnière : dès février 2015, ce département a mis en place un plan spécifique pour prendre en charge des jeunes en situation de radicalisation. Première collectivité à s'engager sur ce sujet délicat, elle faisait face à un flux de départs inquiétant : entre avril 2014 et mars 2015, 117 cas de jeunes « touchés par la menace djihadiste » y avaient été signalés, un record en France, avec « 10 % des Français ou des résidents en France en relation avec des filières djihadistes originaires des Alpes-Maritimes...

La solitude des maires face à la radicalisation

Monde (le), 19/04/2016, p. 10

Confrontés aux départs de jeunes en Syrie, les élus locaux, accusés par leurs administrés de ne rien faire, n'ont ni les prérogatives ni les outils pour agir.

Les éducateurs se forment à la compréhension des mécanismes de déradicalisation

Gazette-sante-social.fr, 08/04/2016

<http://www.gazette-sante-social.fr/27702/les-educateurs>

Alors que le gouvernement insiste sur la nécessité de renforcer le rôle des éducateurs dans la lutte contre la radicalisation religieuse des jeunes, les associations de prévention spécialisée ne savent plus à quelle sauce budgétaire elles vont être englouties. Financées par les départements dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, elles risquent de subir de plein fouet le régime minceur que s'imposent les instances départementales. Au point que certaines pourraient même déposer le bilan. Il s'agit pourtant pour les éducateurs d'un nouvel axe de travail pour lequel ils ont besoin d'être formés.

Ce qui a changé depuis les attentats

Gazette des communes, des départements, des régions, 07/03/2016, n° 2307, p. 36-41

Alors que l'état d'urgence est prolongé jusqu'à fin mai 2016, bon nombre de villes renforcent leurs politiques locales de sécurité. Les réponses varient en fonction des territoires et des besoins. Reste que, partout, une plus grande vigilance semble de mise. Le fonds interministériel de prévention de la délinquance fait de la prévention de la radicalisation une priorité nationale en 2016. Des collectivités s'impliquent, en sensibilisant leur personnel, les responsables associatifs, voire leur population. En parallèle de la réponse sécuritaire de l'Etat, quelques élus et cadres territoriaux apportent leur propre réponse. Sans angélisme, ils prônent une prévention globale alliant lutte contre les discriminations et politique de la ville.

Les travailleurs sociaux du Nord se forment en nombre contre la radicalisation

Lagazettedescommunes.com, 26/02/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/430594/les-travailleurs>

Plus de 350 personnes – majoritairement des travailleurs sociaux du Nord – ont assisté à une conférence du sociologue Farhad Khosrokhavar, auteur du livre « Radicalisation », organisée par la coordination « Ensemble on fait quoi ? ». Objectif : mieux comprendre les ressorts de la radicalisation des jeunes afin d'identifier, ensuite, des outils de prévention mobilisables sur le terrain.

La mairie de Sarcelles lance un programme de prévention de la radicalisation

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 18/01/2016

Les cadres territoriaux de la ville de Sarcelles (Val-d'Oise) recevront une formation afin de détecter les « signaux faibles » de radicalisation religieuse. Un centre de prévention ouvrira, dans la foulée, pour prendre en charge les individus en voie de radicalisation et assurer un suivi pluridisciplinaire. Objectif : prévenir en amont le risque de basculement. Une initiative que le ministère de la Ville soutient et souhaiterait généraliser.

Bordeaux innove dans la lutte contre la radicalisation

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 11/01/2016

Initiative originale, la ville de Bordeaux a inauguré le 9 janvier un centre de déradicalisation destiné à prévenir le discours djihadiste et à accompagner les personnes radicalisées et leurs familles. Présent, le ministre en charge de la politique de la ville, Patrick Kanner, a confirmé que les contrats de ville doivent comporter un volet radicalisation.

<http://www.radicalisation.fr>

Désarmer la haine

Monde (le), 15/12/2015, p. 23

En Belgique, à l'aide de groupes de parole et de cellules de prévention, familles ou institutions tentent d'enrayer les ralliements à l'organisation Etat islamique et la radicalisation des jeunes. Mais les renoncements se font au goutte-à-goutte.

« Les fonctionnaires pourraient se mobiliser plus », Gérard Gonzalez Professeur de droit, responsable du DU « religions et société démocratique » de l'université de Montpellier, Gazette des communes, des départements, des régions (la), 14/12/2015, n° 2297-2298, p. 28

Face à la radicalisation de certains responsables religieux, les fonctionnaires territoriaux se sentent souvent désemparés. Pour accompagner ces personnels ainsi que des responsables associatifs ou même des imams, le ministère de l'Intérieur a labellisé une douzaine de diplômés d'université. Tel est le cas depuis 2013 du DU « religions et société démocratique », créé par l'université de Montpellier en 2005. « Laïcité et neutralité ont besoin d'être clarifiées, affirme son responsable, Gérard Gonzalez. Les concepts de séparation des églises et de l'Etat, du vivre-ensemble, sont souvent mal compris. »...

Prévention de la radicalisation et déradicalisation : les modèles allemand, britannique et danois / EL DIFRAOUI Asiem, UHLMANN Milena, Politique étrangère, 12/2015, n° 4, p. 171-182

<http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-4-page-171.htm>

Les termes « radicalisation », « prévention », « désengagement » et « déradicalisation » se sont largement répandus depuis les attentats du 11 Septembre, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et dans les pays du Nord de l'Europe. Ces concepts sont liés et connaissent un regain d'intérêt en France depuis les attentats de janvier 2015.

Mosaïc : l'intégration contre la radicalisation

Journal de l'action sociale (le), 12/2015, n° 202, p. 12-15

Rencontre avec le réseau Mosaïc à Limoges qui travaille au quotidien avec des enfants et des jeunes de milieux sociaux et d'origines culturelles multiples. Pour tenter de comprendre : que doit-on "prévenir" et de quelle façon ?

Prévention de la délinquance : « notre expertise sur les sectes nous sert pour lutter contre le djihadisme

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 12/10/2015

Serge Blisko a été reconduit pour trois ans à la présidence de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), par un décret du 5 octobre. Dans un entretien au Club prévention sécurité, il fait le point sur les grands chantiers de la lutte contre les sectes, au premier rang desquels la lutte contre la radicalisation islamiste. (Accès à l'article réservé aux abonnés au Club Prévention-Sécurité)

« La radicalisation est un logiciel que le manager doit apprendre à décrypter »

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 09/10/2015

Créé il y a quatre ans, la formation "Religion, Liberté religieuse et Laïcité" ne désemplit pas. Le co-directeur de ce diplôme, Michel Younes, par ailleurs directeur du Centre d'Études des cultures et des religions (CECR) de Lyon (Rhône), accueille d'année en année de nombreux responsables de la fonction publique territoriale. L'universitaire fait le point sur les réflexes qu'un DRH de collectivité devrait adopter en cas de soupçons de radicalisation d'un agent du service public.

Les travailleurs sociaux, "fantassins" de la prévention de la radicalisation ?

Actualités sociales hebdomadaires, 16/01/2015, n° 2893, p. 8-10

Avant les dramatiques événements qui viennent de toucher la France, le travail social avait commencé à s'emparer de la question des dérives liées à l'islam radical. Certains réseaux associatifs ont déjà pris des initiatives, notamment en matière de formation, et sont prêts à les renforcer.

3 / Actualités juridiques

Prévention de la radicalisation : le Sénat consulte les maires

Maire-info.com, 16/11/2016

<http://www.maire-info.com/article.asp?param=20119&PARAM2=PLUS&nl=1>

La délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation a entamé des travaux sur le rôle des collectivités territoriales en matière de prévention de la radicalisation. Dans le cadre de ces travaux, elle vient de lancer une consultation en ligne à destination des élus locaux. « Il s'agit de consulter les élus municipaux sur leur expérience de terrain », indique la délégation dans un communiqué. « Si tous les élus locaux sont soucieux de cette question, si tous sont solidaires des politiques menées pour protéger nos concitoyens, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur le rôle précis que leur collectivité peut jouer en la matière et sur ses limites », explique-t-elle. <http://senat.limequery.org/index.php/617713/lang-fr>

Prévention de la radicalisation : les cellules de suivi manquent d'unité, selon le SG-CIPDR

Maire-info.com, 07/11/2016

Dans son neuvième rapport annuel remis au Parlement fin octobre, le secrétariat général (SG) du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) consacre un long chapitre aux « partenariats opérationnels » en matière de prévention de la radicalisation. Il s'agit des cellules de suivi mises en place par les préfets dans chaque département et qui associent les services de l'Etat et des collectivités compétentes ainsi que certaines associations. Les préfets ont déjà reçu 6 millions d'euros, pris sur l'enveloppe 2015 du FIPD, pour « la mise en œuvre de cette politique publique dans les territoires », précise le rapport.

<http://www.maire-info.com/upload/files/rapport2015%2Dweb%2D2.pdf>

Prévention de la délinquance et de la radicalisation : des avancées, malgré des disparités territoriales,

Localtis.info, 31/10/2016

<http://www.localtis.info/>

Le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation a publié, vendredi 21 octobre 2016, son neuvième rapport annuel au Parlement. S'il souligne des avancées et salue l'implication des collectivités, le rapport n'en révèle pas moins des disparités territoriales.

Lutte contre la radicalisation : Manuel Valls veut diversifier la prise en charge et mieux informer les maires, Actualités sociales hebdomadaires, 28/10/2016, n° 2981, p. 13

Le Premier ministre a clôturé, le 24 octobre, les premières « rencontres nationales » contre la radicalisation, un événement qui réunissait notamment élus locaux et représentants de l'Etat, et au cours duquel plusieurs tables rondes se sont tenues autour de ce sujet. L'occasion pour Manuel Valls d'aborder les thèmes de la prévention de la radicalisation, de la prise en charge des personnes radicalisées et de l'information des maires.

« Face à la radicalisation, rester unis et travailler ensemble »

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 10/10/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/464787/face-a-la-radicalisation-rester-unis-et>

Dans un entretien exclusif, Muriel Domenach, nommée cet été pour piloter le volet préventif de la lutte contre la radicalisation, détaille sa feuille de route et souligne le rôle joué par les acteurs locaux.

Premier centre de prévention, d'insertion et de citoyenneté, SG-CIPDR, 15/09/2016

<http://www.interieur.gouv.fr/SG-CIPDR/CIPDR/Actualites/Premier-centre-de-prevention-d-insertion-et-de-citoyennete>

Présentation du premier Centre de prévention, d'insertion et de citoyenneté d'Indre-et-Loire, le 13 septembre 2016.

Radicalisation : «les conseils régionaux peuvent aider à structurer des réseaux d'alerte»

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 13/09/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/458304/radicalisation-les-conseils-regionaux>

Un conseil régional dispose-t-il de marges de manœuvre pour participer à la lutte anti-terroriste ? Affirmatif, répond l'Île-de-France, dont le vice-président en charge des sports, de la jeunesse et de la vie associative a fait voter début juillet une délibération poussant ses partenaires à mieux prévenir la radicalisation islamiste et faire la promotion des valeurs républicaines.

Prévention de la radicalisation : comment prémunir les jeunes contre les théories du complot ? / SOUTRA Hugo

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 01/07/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/451216/comment-premunir-les-jeunes-contre-les>

Le gouvernement lance une campagne de communication intitulée "#OnTeManipule" afin d'alerter les jeunes sur les risques du conspirationnisme et les inciter à vérifier la fiabilité des informations qu'ils consultent et partagent. Un site web du même nom offre diverses ressources aux professionnels cherchant à travailler sur l'éducation aux médias, le décryptage de l'actualité et l'utilisation d'internet.

<http://www.gouvernement.fr/on-te-manipule>

Comment détecter les signes de radicalisation ? / SOUTRA Hugo

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 23/06/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/447157/comment-detecter-les-signes-de-radicalisation/?abo=1>

Eus locaux et fonctionnaires sont appelés à signaler les cas de radicalisation djihadiste. Pour ce faire, les services de l'Etat ont diffusé une grille d'indicateurs. Cette grille récapitule un certain nombre de signes évocateurs qui doivent alerter lorsqu'ils recroisent des ruptures de comportement, d'apparence, de pratiques religieuses et l'appropriation de théories et de discours radicaux.

Les CLSPD intègrent la prévention de la radicalisation

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 03/06/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/446285/les-clspd-integrent-la-prevention-de-la-radicalisation/?abo=1>

Par un décret daté du 6 mai 2016, les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) voient leurs compétences étendues. De fait, les coordonnateurs et leurs partenaires – services de l'Etat, acteurs locaux – pourront désormais aborder les sujets liés à la prévention de la radicalisation en plénière.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/5/6/INTX1611706D/jo/texte>

Un partenariat franco-belge pour améliorer la prévention de la radicalisation / SOUTRA Hugo

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 16/09/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/461010/un-partenariat-franco-belge>

La France et la Belgique ont annoncé, jeudi 15 septembre, vouloir collaborer étroitement pour faire de leurs politiques Jeunesse de véritables remparts contre la radicalisation. Objectif de ce partenariat : enrichir les dispositifs mis en place de part et d'autre de la frontière, en échangeant des bonnes pratiques.

Les maires peuvent-ils accéder au nouveau fichier des auteurs d'infractions terroristes ? / BOVI HOSY Géraldine

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 13/09/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/459899/auteurs-dinfractions-terroristes-linscription>

Oui. Depuis le 1er juillet 2016, les maires et présidents d'EPCI peuvent accéder au nouveau fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions terroristes, créé par la loi du 24 juillet 2015 relative au renseignement. Ce fichier, inspiré de celui des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes, est présenté comme un outil visant à prévenir le renouvellement des infractions en matière de terrorisme et à faciliter l'identification des auteurs de ces infractions. Présentation.

Installation à la chancellerie d'un conseil scientifique de lutte contre la radicalisation violente

ASH, 2974, 09/09/2016

Le garde des Sceaux a installé, le 31 août, un « conseil scientifique de lutte contre la radicalisation violente » au sein du ministère de la Justice. Composé d'une douzaine d'universitaires relevant de diverses disciplines telles que la sociologie, la psychologie, la science politique, le droit, les sciences cognitives et comportementales, la science des religions ou encore la philosophie, cette instance a pour vocation :

- d'évaluer les dispositifs de lutte contre le terrorisme et la radicalisation violente déjà engagés par la chancellerie ;
- de coordonner et d'harmoniser ces dispositifs, y compris les travaux de recherche menés en partenariat avec les administrations ;
- de construire, à partir des différents travaux de recherche et des expériences déjà conduites, une doctrine d'évaluation et de prise en charge unifiée de la radicalisation violente ;
- de proposer toute piste de réflexion destinée à perfectionner le dispositif existant.

Renseignement : les policiers municipaux ont leur mot à dire
Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 05/09/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/456345/renseignement-les-policiers-municipaux-ont>

Dans un contexte de menace terroriste élevée, les policiers municipaux jouent eux aussi un rôle en matière de renseignement. Leur présence de proximité et le contact entretenu avec la population locale sont autant d'atouts à cultiver pour détecter les signaux faibles de radicalisation, en lien avec les forces de sécurité de l'Etat. Une mission peu connue que notre juriste, Géraldine Bovi-Hosy, passe au crible.

Risque d'attentat : EAJE et structures de la protection de l'enfance doivent adopter des mesures de sécurité

Actualités sociales hebdomadaires, 26/08/2016, n° 2972, p. 49

Dans le contexte du maintien de la menace terroriste, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes vient d'adresser à ses services déconcentrés une circulaire relative à la préparation aux situations d'urgence particulière (intrusion de personnes inconnues, attentats) pouvant toucher les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) et les structures relevant de la protection de l'enfance (foyers de l'enfance, villages d'enfants...).

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/08/cir_41232.pdf

Sécurité dans les écoles : comment collectivités et polices municipales doivent se mobiliser

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 25/08/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/457450/securete-dans-les-ecoles-comment>

Devant un « niveau de menace terroriste très élevé », la protection des établissements scolaires fait office de priorité absolue à quelques jours de la rentrée. Dans une instruction parue fin juillet et précisée par la signature d'un accord-cadre, mercredi 24 août, le gouvernement invite les collectivités locales à réaliser d'urgence des travaux pour diminuer la vulnérabilité des écoles, collèges et lycées. Polices nationale et municipales sont également appelées à renforcer la surveillance de la voie publique aux abords des établissements scolaires.

Bernard Cazeneuve somme les préfets d'autoriser l'armement des policiers municipaux

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 01/08/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/455673/bernard-cazeneuve-somme-les-prefets>

Selon une circulaire du 23 juillet 2016 signée du ministre de l'Intérieur, les préfets ne sont « plus fondés à refuser une autorisation de port d'arme ». Sous réserve de l'état physique et psychique des agents.

<http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/INTK1600418J-POLICES->

L'état d'urgence prorogé pour six mois

Localtis.info, 22/07/2016

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite&jid=>

L'Assemblée nationale et le Sénat ont définitivement adopté ce jeudi 21 juillet le projet de loi prorogeant l'état d'urgence pour six mois. Au-delà de la reconduction de ce régime d'exception, le texte modifie le régime de l'état d'urgence, en instaurant notamment de nouvelles mesures de police administrative, et prévoit des dispositions "de renforcement de la lutte antiterroriste", comme l'indique désormais son intitulé.

Prévention de la radicalisation : fiches S - faut-il informer les maires ?

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 04/07/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/451635/fiches-s-faut-il-informer-les>

Alors que le président de la région Grand Est et de l'Association des régions de France (ARF), Philippe Richert, demande au ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, d'informer les chefs d'établissements de la présence de lycéens fichés S, un nombre croissant d'élus appelle l'État à en informer aussi les maires.

La Commission européenne s'attaque au radicalisme violent

Actualités sociales hebdomadaires, 24/06/2016, n° 2966, p. 15

Sept domaines clés dans lesquels l'Union européenne (UE) peut faire la différence. C'est ce que propose la Commission européenne dans sa stratégie contre le radicalisme violent présentée le 14 juin, deux jours après la tuerie d'Orlando (Floride). Le document, sans valeur législative, propose une série de mesures destinées à soutenir les Etats membres dans leurs efforts pour lutter contre ce phénomène. « La responsabilité de la lutte contre la radicalisation violente menant au terrorisme incombe en premier lieu aux Etats membres et aux acteurs locaux, régionaux et nationaux. Toutefois, comme le terrorisme, la radicalisation ne connaît pas de frontières », explique la Commission pour justifier son initiative.

<http://ec.europa.eu/education/library/publications/2016/communication-preventing>

Lutte contre la radicalisation : vers une association nationale de familles accompagnantes ?

Actualités sociales hebdomadaires, 24/06/2016, n° 2966, p. 13-14

S'exprimant en ouverture d'une journée de formation à la prévention de la radicalisation, organisée le 17 juin à Paris par le secrétariat général du comité de prévention de la délinquance et de la radicalisation, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a fait part de sa volonté de soutenir l'émergence de « nouvelles méthodes de travail et d'action élaborées et mises en œuvres pour et avec les familles ». Car, Laurence Rossignol en est convaincue, ces dernières « peuvent et doivent jouer un rôle central dans [le] combat contre la radicalisation ». Elle souhaite à cet égard voir se développer « l'accompagnement par les pairs », c'est-à-dire la mise en relation et en réseau des familles directement touchées par ce phénomène. « Il me semble essentiel qu'elles puissent partager non seulement leur douleur, mais aussi leur expérience et même l'expertise qu'elles ont pu développer du processus de radicalisation », a-t-elle expliqué.

Magnanville : prévenir la radicalisation ne prémunit pas contre le terrorisme

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 17/06/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/449009/magnanville-prevenir-la-radicalisation-ne>

Le double-assassinat à leur propre domicile de Magnanville (Yvelines) d'un commandant de police et de sa compagne par un individu déjà condamné pour des faits de terrorisme, a provoqué une série de réactions politiques. A rebours des mesures d'expulsion ou d'enfermement préventif censés « prévenir de telles tueries », d'autres plaident pour une prévention à long-terme passant notamment par une meilleure préparation de la sortie de prison des condamnés pour terrorisme islamiste.

Prévention de la radicalisation : coup de projecteur sur les référents laïcité et citoyenneté de la PJJ

Actualités sociales hebdomadaires, 17/06/2016, n° 2965, p. 5-7

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) vient de dresser le bilan de la première année de fonctionnement de la mission nationale de veille et d'information (MNVI) relative à la prévention de la radicalisation. Un rapport dans lequel elle détaille l'action des référents laïcité et citoyenneté de la PJJ.

Attentats : de nouvelles méthodes d'intervention pour les secours

Lagazettedescommunes.com - Club prévention sécurité, 13/06/2016

<http://www.lagazettedescommunes.com/448111/attentats-de-nouvelles-methodes>

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a annoncé le 10 juin une évolution des méthodes d'intervention des services de secours en cas de "tuerie de masse", avec notamment la formation de secouristes aux "techniques de médecine de guerre" et l'équipement en casques et gilets de protection pour les Sdis concernés par l'Euro 2016.

Prévention de la radicalisation des jeunes : le Conseil de l'UE souligne l'importance du rôle de l'animation socio-éducative

Actualités sociales hebdomadaires, 10/06/2016, n° 2964, p. 12-13

La prévention de la radicalisation violente chez les jeunes était au cœur du Conseil « éducation et jeunesse » de l'Union européenne (UE), qui s'est déroulé le 30 mai à Bruxelles. A cette occasion, les ministres européens ont adopté des conclusions en faveur d'une « approche intégrée et transsectorielle » contre la radicalisation.

Vigipirate : le guide de bonnes pratiques distribué aux élus et agents des collectivités locales

courrierdesmaires.fr, 03/06/2016

<http://www.courrierdesmaires.fr/62326/vigipirate-le-guide-de-bonnes-pratiques-distribue-aux>

Une bonne organisation au sein des bâtiments municipaux et intercommunaux ainsi qu'une réaction adaptée de l'ensemble des agents peuvent permettre de sauver des vies. Ce guide de bonnes pratiques, à destination des maires et des présidents d'intercommunalité, a vocation à présenter les comportements individuels et collectifs à adopter en cas d'agression criminelle et d'attaque terroriste.

Des mesures liées à la lutte contre la radicalisation dans la loi contre le terrorisme

Actualités sociales hebdomadaires, 03/06/2016, n° 2963, p. 48-49

Ce n'est pas une surprise, la loi « renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale » – adoptée définitivement par le Parlement le 25 mai – contient plusieurs mesures liées directement ou indirectement à la lutte contre la radicalisation.

Prévention de la radicalisation : après le plan d'action, une circulaire et un guide interministériel
Actualités sociales hebdomadaires, 27/05/2016, n° 2962

Le Premier ministre vient d'adresser aux préfets, aux recteurs d'académie et aux directeurs des agences régionales de santé une circulaire – accompagnée d'un guide interministériel – ayant pour thème la prévention de la radicalisation. Deux documents qui viennent en complément du plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme dévoilé le 9 mai dernier par le gouvernement.

Prévention de la radicalisation : l'Etat et les maires renforcent leur collaboration
Actualités sociales hebdomadaires, 27/05/2016, n° 2962

Dans le prolongement du plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme présenté dix jours auparavant, le Premier ministre, Manuel Valls, a signé le 19 mai une convention dans ce domaine avec le président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), François Baroin. Objectif : renforcer le partenariat entre l'Etat et les municipalités en matière de prévention de la radicalisation violente.

Manuel Valls souhaite des centres pour "radicalisés" dans chaque région en 2017
Actualités Sociales Hebdomadaires, 10/05/2016

Donner "une impulsion renouvelée" à la lutte contre une "idéologie du chaos" qui "glorifie la mort". Tel était le but de la présentation par le Premier ministre, lundi 9 mai, d'un plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme, deux ans après celui lancé par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. Un catalogue de 80 mesures hétéroclites - dévoilées à l'issue d'une réunion gouvernementale de deux heures pour le tout premier "comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation" (voir encadré) - visant à détecter, prévenir et tenter d'inverser les parcours de radicalisation, et mêlant des propositions inédites à des dispositions déjà annoncées ou même lancées. Le plan reprend ainsi, par exemple, plusieurs mesures du projet de réforme pénale en cours d'examen au Parlement, comme la refonte du renseignement pénitentiaire ou bien encore la possibilité d'une perpétuité réelle pour les auteurs d'actes de terrorisme.

La prise en charge des "radicalisés"

C'est la mesure phare du plan : le gouvernement annonce la **création dans chaque région, "d'ici à fin 2017", d'un "centre de réinsertion et de citoyenneté"**. Des structures d'un nouveau genre, au taux d'encadrement *"très élevé"*, qui viseront deux types de publics :

- les personnes en voie de radicalisation à l'égard desquelles le centre appliquera un programme de nature préventive ;
- les personnes déjà radicalisées à l'égard desquelles le centre mettra en oeuvre un dispositif plus marqué de "désengagement".

Le premier centre ouvrira cet été, en Indre-et-Loire, avec de jeunes volontaires. Un deuxième, prévu d'ici à la fin de l'année, *"traitera des cas plus lourds"*, dont des repentis de retour de Syrie, a expliqué le Premier ministre. Précisant que, *"au moins la moitié"* des futurs établissements accueilleront, *"à la demande de l'autorité judiciaire"* des personnes qui *"ne peuvent être placées en détention"*.

Plus globalement, le gouvernement entend *"doubler en deux ans les capacités de prise en charge"* des jeunes actifs embrigadés dans les réseaux djihadistes - ou pouvant rejoindre leurs rangs - et de leurs familles. Actuellement, 1 600 jeunes et 800 familles font l'objet d'un "accompagnement adapté" par les cellules de suivi des préfectures de leur département. Dans le même temps, selon le dernier décompte de Matignon, **"près de 9 300 personnes" ont été signalées pour radicalisation violente** (dont 30 % de femmes et 20 % de mineurs).

Pour financer ces mesures, le fonds interministériel de prévention de la délinquance, déjà abondé de 20 millions d'euros supplémentaires en 2015 pour la lutte antiterroriste, recevra 20 millions de plus par an en 2016 et en 2017 (40 millions supplémentaires au total sur deux ans, donc).

Une "cellule nationale de coordination et d'appui" à l'action des préfets, des collectivités et des associations sera par ailleurs créée au sein du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (lequel verra ses effectifs renforcés). *"Elle diffusera une information complète à tous les acteurs pour les aider à monter leurs projets de prise en charge"*, indiquent les services du Premier ministre. *"Elle disposera d'une capacité de projection régulière sur le terrain, sur sollicitation des acteurs locaux, afin d'apporter un soutien au démarrage, à la mise au point ou à l'évaluation d'action de prise en charge"*.

Un partenariat renforcé avec les collectivités

"Au-delà des services de l'Etat, les collectivités territoriales ont un rôle essentiel à jouer **pour contribuer à la détection et au signalement des situations de radicalisation** que leurs agents publics peuvent constater", indique Matignon. Si les conseils départementaux participent déjà aux cellules préfectorales de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles, en articulation avec les services de l'Etat et les associations, le gouvernement souhaite aller plus loin dans le partenariat avec les collectivités. Comme annoncé, un plan d'actions contre la radicalisation, contractualisé entre l'Etat et la collectivité, devra ainsi être **inscrit dans chaque contrat de ville avant la fin 2016**. "Adapté à l'intensité du phénomène localement mesuré", ce plan déterminera les actions de suivi et de prise en charge à déployer, "en fixant des objectifs quantitatifs et qualitatifs".

Par ailleurs, "afin de renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs, de confronter les expériences et de faciliter la diffusion des bonnes pratiques", le gouvernement organisera en juin, à Paris, une rencontre nationale des collectivités territoriales autour des enjeux de la lutte contre la radicalisation et de la prise en charge des personnes radicalisées. Les grands réseaux associatifs et les opérateurs de services publics intéressés seront conviés à y participer.

COMITE INTERMINISTERIEL DE LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

Le comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD) s'intitule dorénavant "comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation" (CIPDR). Comme ce changement de nom l'indique, un décret a en effet confié au comité, comme mission complémentaire, la lutte contre la radicalisation, également dévolue, par ailleurs, au conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes, placé auprès du préfet de département. Le décret a par ailleurs modifié la composition du CIPDR en l'ouvrant à de nouveaux ministres (et notamment à ceux chargés de la ville, de la famille et du droit des femmes).

[Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme, 05/2016](#)

[Décret n° 2016-553 du 6 mai 2016](#) portant modifications de dispositions relatives à la prévention de la délinquance ([J.O. du 7 mai 2016](#)).

Des délégués du gouvernement seront déployés en avril dans plusieurs quartiers difficiles

Actualités Sociales Hebdomadaires: n° 2953 du 25/03/2016

C'était une des annonces du comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté (CIEC) du 26 octobre 2015. Pour renforcer la présence de l'Etat dans les quartiers qui concentrent le plus de difficultés, plusieurs communes vont accueillir, à titre expérimental, des délégués du gouvernement chargés de mobiliser les ressources d'un territoire donné, ce à compter du 4 avril prochain.

C'est en tout cas la consigne adressée par le Premier ministre aux 11 préfets concernés dans une récente instruction. Il agira sous l'autorité du préfet de département et, le cas échéant, du préfet délégué pour l'égalité des chances, « pour répondre à deux ou trois priorités maximum » identifiées comme telles – par le préfet de département – dans le quartier concerné. « L'éducation, l'accompagnement personnalisé vers l'emploi, la mixité sociale dans le logement, l'accès aux droits des plus démunis, l'accès aux soins pourront constituer, parmi d'autres, des sujets d'intervention pour le délégué du gouvernement », indique Manuel Valls, ajoutant qu'il devra également « **porter une attention particulière à la prévention de la radicalisation** » conformément aux directives adressées en décembre dernier aux préfets

FIPD 2016 : la lutte contre la radicalisation figure au rang des priorités

Actualités Sociales Hebdomadaires: n° 2948 du 19/02/2016

Le secrétaire général du comité interministériel de prévention de la délinquance (SG-CIPD), Pierre N'Gahane, a adressé aux préfets la traditionnelle circulaire présentant les catégories d'actions pouvant être soutenues par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) en 2016. Cette année, les crédits du fonds s'élèvent au total à 69,4 millions d'euros. Si l'essentiel de l'enveloppe est consacré au financement des trois programmes d'action de la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017, le quart restant – 17,7 millions – est, sans surprise, affecté à la mise en œuvre du plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes. Prévention de la radicalisation

S'agissant plus particulièrement de la prévention de la radicalisation, Pierre N'Gahane demande aux préfets de financer, grâce au FIPD, des actions de prévention en direction des jeunes concernés et d'accompagnement de leurs familles en complément de la mobilisation des crédits de droit commun. Il détaille en annexe les priorités d'emploi du fonds en la matière. Il précise notamment que, au niveau déconcentré, les crédits du FIPD n'ont pas vocation à financer des actions de prévention primaire destinées à un public indifférencié mais à soutenir des actions engagées par les cellules départementales de suivi mises en place par les préfets en direction des situations dont elles ont la charge et qui requièrent une action préventive et un accompagnement des familles. « Le principe reste » que le financement des actions de prévention primaire doit être assuré par les dispositifs de droit commun prévus par l'Education nationale, la Politique de la ville ou la Cohésion sociale. Ça n'est qu'exceptionnellement, et dans la limite de 10 %, que certaines actions de prévention de la radicalisation à destination d'un plus large public pourront être soutenues sur l'enveloppe départementale allouée aux préfets. De même, des actions de sensibilisation au phénomène de radicalisation en direction des acteurs locaux ne pourront être financées sur cette même enveloppe que dans la limite de 20 %, sur la base de besoins locaux identifiés.

Pour le reste, le SG-CIPD invite les préfets à se référer aux fiches-repères d'expérimentation établies par ses services et leur demande de financer en priorité :

→ la mise en place de référents de parcours (travailleurs sociaux, éducateurs) pour accompagner les jeunes concernés et leurs parents ;

→ la mobilisation de postes de psychologues et de psychiatres formés à la radicalisation, en particulier dans le cadre de partenariats avec des établissements de santé ou des associations spécialisées ;

→ des actions éducatives, citoyennes, d'insertion sociale et professionnelle, sous réserve qu'elles soient ciblées en direction des jeunes dont les situations sont traitées par les cellules de suivi des préfets (pourront par exemple être soutenues dans ce cadre des chantiers éducatifs et d'insertion, des séjours éducatifs ou des chantiers humanitaires) ;

→ des actions de soutien à la parentalité en direction des familles concernées, en particulier des groupes de parole des parents et, dans le cadre du cofinancement des services de médiation familiale, des actions d'orientation des familles et de médiation concourant à la prévention de la radicalisation en direction des parents d'enfants mineurs confrontés à ce phénomène.

Naissance du GIP « Réinsertion et citoyenneté » pour créer des centres pour jeunes « radicalisés »

Actualités Sociales Hebdomadaires: n° 2945 du 29/01/2016

Afin de mettre en place les centres expérimentaux destinés à accueillir des jeunes « radicalisés » ou en voie de l'être, dont la création est prévue en 2016, la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) « Réinsertion et citoyenneté » a été récemment approuvée par arrêté.

Ce GIP comprend deux membres : l'Etat, représenté par le secrétaire général du comité interministériel de prévention de la délinquance (SG-CIPD), et l'Etablissement public d'insertion de la défense. Il a plus précisément pour objet de mettre en place un établissement expérimental, au sens de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, destiné à accueillir, en internat, des jeunes marginalisés, ou en voie de marginalisation, du fait de leur radicalisation, en vue de les prendre en charge sur les plans psychologique, médico-social et éducatif et de les réinsérer socialement, précise le texte de la convention dont des extraits figurent en annexe de l'arrêté. Le groupement « Réinsertion et citoyenneté » doit, sur le territoire national :

→ déterminer les critères et les modalités de sélection des bénéficiaires du dispositif de réinsertion susmentionné, et assurer leur recrutement, le cas échéant en lien avec l'autorité judiciaire ;

→ définir l'offre de services et le programme pédagogique qui sous-tendent l'action d'accompagnement et de réinsertion des bénéficiaires ;

→ définir les modalités de collaboration avec les familles des bénéficiaires ;

→ constituer une équipe d'encadrement apte à mettre en œuvre l'offre de service et le programme pédagogique définis ;

→ mettre en place la (ou les) infrastructure(s) nécessaire(s) à l'accueil et à l'hébergement des bénéficiaires ;
→ capitaliser l'expérience acquise auprès des bénéficiaires pour aider à la prévention des départs vers les zones de conflit et, de manière générale, pour pouvoir coopérer avec tous les acteurs de la prévention de la radicalisation ;

→ évaluer, au terme de cinq ans, le dispositif mis en place en vue de son éventuelle reconduction, le cas échéant sous une autre forme juridique.

« Sur la base de l'expérience acquise, ou suivant les orientations gouvernementales », le GIP pourra « ouvrir d'autres structures expérimentales », indique la convention.

[Arrêté du 20 janvier 2016, NOR : INTX1601094A, J.O. du 21-01-16\]](#)

Les ARS sollicitées dans la lutte contre la radicalisation

Actualités Sociales Hebdomadaires: n° 2947 du 12/02/2016

Dans une instruction adressée à leurs directeurs, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des femmes appelle les agences régionales de santé (ARS) à participer à la lutte contre les phénomènes de radicalisation en soutien de l'action des préfets et précise, à cet effet, leur cadre d'intervention.

Les ARS ont cinq missions essentielles en matière de lutte contre les phénomènes de radicalisation, explique le ministère. Elles doivent ainsi :

→ sensibiliser et informer les professionnels et établissements sur le rôle qu'ils pourraient être amenés à jouer pour la prise en charge médicale ou le soutien psychologique des individus radicalisés, en voie de radicalisation ou leurs familles ;

→ les informer de leurs droits et obligations sur le respect du secret médical et les dérogations possibles ;

→ informer les services préfectoraux des dispositifs et professionnels sanitaires et médico-sociaux susceptibles d'être sollicités et relayer les besoins de formation ;

→ organiser, lorsque cela est nécessaire, l'interface entre les services préfectoraux et les structures ou professionnels ;

→ transmettre aux services préfectoraux, « dans le respect du droit », certaines informations individuelles relatives aux personnes admises en soins psychiatriques sans consentement.

Pour assurer ces missions, les directeurs des ARS sont invités à identifier « dans les meilleurs délais » un « référent régional radicalisation », à charge pour ce dernier de constituer « une cartographie des ressources régionales volontaires pour prendre en charge les jeunes ou leurs familles ». Cette cartographie « devra comprendre des ressources médicales et paramédicales généralistes et spécialisées, des psychologues cliniciens et des établissements sociaux et médico-sociaux si nécessaire », indique la circulaire.

Le référent devra sensibiliser les structures et professionnels ainsi identifiés qui pourraient être sollicités pour prendre en charge ou accompagner des jeunes ou des familles. Il devra également mettre à leur disposition les informations sur les processus de radicalisation, l'action des pouvoirs publics et le cadre déontologique. Le référent favorisera aussi leur mise en relation, afin que ces professionnels puissent entrer en contact pour partager leurs expériences et leurs pratiques « dans le respect du secret professionnel », et il pourra constituer une aide à la décision pour les intéressés. Enfin, il appréciera leur besoin de formation et étudiera avec les préfetures les moyens d'y répondre.

[Instruction n°SG/2016/14 du 8 janvier 2016, NOR : AFSZ1600967J](#)

Prévention de la radicalisation : les préfets incités à mobiliser les acteurs de la politique de la ville

Actualités Sociales Hebdomadaires: n° 2937 du 11/12/2015

Dans la continuité des annonces faites lors du comité interministériel égalité et citoyenneté (CIEC) du 26 octobre, le ministre de l'Intérieur et son homologue de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, s'adressent aux préfets dans une circulaire pour les inciter à mobiliser les acteurs et les dispositifs de la politique de la ville afin de mieux prévenir le phénomène de radicalisation.

Bernard Cazeneuve et Patrick Kanner leur demandent notamment d'associer les communes et les intercommunalités aux cellules territoriales de suivi, mises en place dans le cadre du plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes. Elles sont en effet aujourd'hui peu impliquées « alors qu'elles ont vocation à jouer un rôle majeur dans le repérage et la prise en charge des jeunes en voie de radicalisation et leurs familles », soulignent-ils. Les contrats de ville sont aussi l'occasion de sensibiliser les collectivités locales au problème de la radicalisation, de permettre de structurer une action locale de repérage et de construire des actions préventives, indiquent les ministres.

Comme prévu par le CIEC, les représentants de l'Etat sont par ailleurs invités à associer les délégués du préfet à la réponse préventive organisée, en matière de radicalisation, dans les quartiers de la politique de la ville. « Concrètement, [les délégués] ont vocation à assurer un rôle d'interface », sous l'autorité des préfets, « entre le niveau local et [la] cellule de suivi départementale, à laquelle il est souhaitable qu'ils soient invités, dès lors que les situations examinées concernent leur territoire ». Ils pourront également assurer un rôle d'appui auprès des acteurs locaux, par exemple en sensibilisant les conseils citoyens à cette question ou en organisant, si le contexte local s'y prête, des rencontres associatives sur le sujet. En lien avec les communes, ils pourront aussi « participer à identifier des acteurs de terrain, tel un service relevant d'une collectivité locale ou une association, en capacité de porter des messages républicains et d'intervenir auprès des personnes concernées par la radicalisation », indique la circulaire.

Les ministres demandent encore aux préfets de veiller à conforter les actions préventives dans les champs de la citoyenneté, de la réussite éducative et de la médiation sociale. « Vous pourrez vous appuyer sur les réseaux locaux de la politique de la ville et les différents acteurs intervenant au contact des jeunes et des familles (animateurs, éducateurs sportifs, médiateurs, etc.) », leur indiquent-ils. Bernard Cazeneuve et Patrick Kanner les appellent également à promouvoir les actions qui leur semblent utiles pour, plus spécifiquement, prévenir la radicalisation. A cet égard, « toutes les actions qui visent à inscrire les jeunes dans les dispositifs d'insertion et de professionnalisation ou dans le service civique sont de nature à prévenir les dérives radicales quelles qu'elles soient ».

Les préfets sont aussi invités à s'appuyer sur les programmes de réussite éducative ou les dispositifs de médiation sociale financés par l'Etat, comme les adultes-relais. Ou bien encore à faire appel aux associations. « Vous soutiendrez les initiatives visant à mieux faire connaître le phénomène » de radicalisation, indique ainsi la circulaire. En outre, les ministres souhaitent que, comme le CIEC l'a prévu, les représentants de l'Etat mettent en place un accompagnement renforcé pour les associations qui seraient confrontées à des difficultés liées à la radicalisation de certains de leurs dirigeants, professionnels et/ou adhérents. Plus généralement, « afin d'éviter le basculement de jeunes dans la radicalisation », les préfets devront veiller à ce que les acteurs locaux soient sensibilisés à la détection et au signalement des situations qui s'y apparentent. Ils pourront à cette fin s'appuyer sur les indicateurs de basculement dans la radicalisation établis par le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance

[Circulaire du 2 décembre 2015, NOR : INT/K/15/20203/J](#)

Au moins deux centres pour jeunes « radicalisés » prévus pour 2016

Actualités Sociales Hebdomadaires n° 2935 du 27/11/2015

« Les financements sont prêts, le cadre juridique et le projet pédagogique en voie de finalisation », et le site devrait être choisi « d'ici la fin de l'année ». En défendant, au Parlement, le projet de loi qui prolonge de trois mois et renforce l'état d'urgence, définitivement adopté le 20 novembre, une semaine après les attentats qui ont frappé Paris et Saint-Denis, le Premier ministre a évoqué la création d'une structure destinée à accueillir des jeunes « radicalisés ». L'objectif, a-t-il indiqué, est de « sortir les individus de l'impasse mortifère dans

laquelle ils se trouvent. Ce qui implique un suivi psycho-clinique, un travail individuel, avec nécessairement une grande vigilance quant à la motivation réelle du radicalisé ». Selon Manuel Valls, « cette première expérience, si elle réussit, pourra être généralisée à tout le territoire ».

Adhésion volontaire...

A qui ce dispositif sera-t-il destiné ? Ce projet était déjà sur les rails depuis plusieurs mois, Manuel Valls l'ayant déjà annoncé lors des rencontres internationales des magistrats antiterroristes, le 29 avril dernier, soit un an après le lancement du plan de lutte contre la radicalisation. Initialement, le projet proposé par le ministère de l'Intérieur visait « à prendre en charge, sur la base du volontariat, des jeunes de retour de zones de conflit et ne faisant pas l'objet de poursuites judiciaires », avait alors déclaré le Premier ministre. Presque abouti sur les plans juridique et pédagogique, le dispositif est cependant en train d'être réajusté au vu de la volonté du gouvernement de renforcer les actions de prévention et de lutte contre les filières djihadistes. Pas question que ce dispositif concerne les jeunes de retour de Syrie ou d'Irak, qui eux ont vocation à être incarcérés, a finalement affirmé le Premier ministre au Parlement.

« *Aujourd'hui, nous ne sommes plus sur l'idée d'un, mais de plusieurs centres* », indique le préfet Pierre N'Gahane, secrétaire général du Comité interministériel pour la prévention de la délinquance (CIPD), chargé de piloter les actions de prévention de la radicalisation. Une première structure, « *non fermée au sens administratif* », qui pourrait accueillir les jeunes en internat par exemple, devrait en effet être consacrée aux personnes qui n'auraient pas encore quitté le territoire, tout en manifestant un comportement de radicalisation violente. Le ministère les appelle les « velléitaires ». Mais il n'est pas exclu qu'à terme, plusieurs établissements soient créés pour ces publics, pris en charge différemment selon qu'ils sont mineurs ou majeurs. Ces jeunes, ne relevant pas d'une mesure judiciaire, devront s'engager dans un suivi ayant pour objectif de les resocialiser, sur la base d'une adhésion volontaire. La prise en charge longue et intensive proposée dans ce type de centre reposerait, selon le secrétaire général du CIPD, sur « **un suivi psychothérapeutique, un accompagnement à la citoyenneté, un accompagnement à la réinsertion sociale**, dans l'objectif de ramener la personne dans la République ». De son côté, la CNAPE (Convention nationale des associations de protection de l'enfant) indique qu'elle fait partie des fédérations ayant planché sur un projet pédagogique, dans le cadre de la protection de l'enfance.

Pour identifier les profils correspondant à ce besoin de prise en charge, les services de l'Etat disposent déjà de plusieurs outils. En 2014, le ministère a mis en place un dispositif de signalement reposant sur une plateforme d'écoute et de conseil des familles (numéro vert 0 800 005 696), articulée avec des cellules départementales pilotées par les préfets, associant plusieurs partenaires selon les territoires (associations, collectivités locales, organismes d'insertion, maisons des adolescents, réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents...) et chargées du travail d'orientation et d'accompagnement. En appui intervient une « équipe mobile d'intervention » coordonnée par Dounia Bouzar, directrice du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam. Selon le ministère de l'Intérieur, à la fin octobre, 3 000 situations à risque ont été détectées par la plateforme, auxquelles s'ajoutent 4 000 autres cas repérés par les services de police. «

On parle de 7 000 situations de radicalisation, avec des signaux plus ou moins forts », précise Pierre N'Gahane.

Les cellules départementales prennent actuellement en charge 1 200 individus, et 630 familles sont suivies dans ce cadre

.... Ou injonction judiciaire

Reste un second type de structure désormais prévu par le gouvernement. Il devrait concerner les personnes ayant quitté le territoire sans être arrivées en zone de combat, pour lesquelles les faits reprochés, sans entraîner une incarcération, justifient une poursuite pénale. Sous injonction de la justice, elles seront placées dans un centre fermé. Pourront être notamment concernés « ceux qui sont partis et interceptés en Turquie, souligne Pierre N'Gahane, qui pourront être assignés à résidence ou placés dans ce centre, en alternative à l'incarcération ». Le parquet de Paris et les services de renseignement pourront permettre d'identifier ces profils. Il est prévu qu'un groupement d'intérêt public formé avec l'Etat et d'autres partenaires institutionnels porte le projet de ces structures. Elles pourraient s'appuyer sur des statuts d'établissement existants, mais « **une évolution législative n'est pas exclue** pour tenir compte de la spécificité des publics accueillis », ajoute Pierre N'Gahane.

L'ouverture des deux types d'établissements est prévue pour 2016, chacun devant accueillir environ 30 personnes. Côté financements, l'enveloppe initialement prévue « devrait être abondée » pour permettre l'émergence de ces projets.

Prévention de la délinquance : « notre expertise sur les sectes nous sert pour lutter contre le djihadisme »

Lagazettedescommunes.com club prévention sécurité, 12/10/2015

Serge Blisko a été reconduit pour trois ans à la présidence de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), par un décret du 5 octobre. Dans un entretien au Club prévention sécurité, il fait le point sur les grands chantiers de la lutte contre les sectes, au premier rang desquels la lutte contre la radicalisation islamiste. (Accès à l'article réservé aux abonnés au Club Prévention-Sécurité)

Lutte contre la radicalisation : Bernard Cazeneuve veut une « cellule de suivi » dans chaque préfecture

Actualités Sociales Hebdomadaires n° 2900 du 06/03/2015

Dans une note qu'il leur a adressée le 19 février, le ministre de l'Intérieur insiste auprès des préfets pour qu'ils veillent, « dans les meilleurs délais », à constituer et à animer dans chaque département une cellule de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles. Ce qu'il leur avait été demandé dans une circulaire précédente il y a un peu moins de un an. Or « il apparaît que plusieurs préfectures ne l'ont pas encore installée à ce jour ». Son rôle est pourtant « crucial » aux yeux de Bernard Cazeneuve dans la mesure où, en principe, dans chaque département, c'est vers elle que doivent être adressés les signalements de la plateforme téléphonique d'assistance et d'orientation mise en place l'an dernier. Leur bon fonctionnement conditionnera l'octroi des crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance dédiés à la lutte contre la radicalisation, prévient par ailleurs le ministre.

La cellule de suivi associe, en lien avec le procureur de la République, les services de l'Etat concernés et compétents en matière de prévention de la délinquance, d'éducation et de politique de la ville mais, précise Bernard Cazeneuve, les préfets doivent veiller à ce que les collectivités territoriales y soient également associées. En outre, selon les thématiques traitées, ils pourront s'adjoindre les compétences d'« associations œuvrant dans le domaine de l'accompagnement social ou du soutien psychologique ». Bernard Cazeneuve profite de l'occasion pour insister sur ce qu'il attend des services préfectoraux qui, explique-t-il, sont « les interlocuteurs de proximité des familles » et se doivent de répondre positivement à leurs demandes d'entretien. Ces services doivent également en tout état de cause, « à chaque fois qu'un nouveau cas est signalé », entrer en contact direct avec les proches « afin d'assurer la famille de l'écoute et du soutien des services de l'Etat ».

Par ailleurs, Bernard Cazeneuve estime que les actions des services de l'Etat gagneraient à ce que soit suscitée localement la création de groupes de parole associant les familles concernées. Ils pourront se constituer soit par l'intermédiaire d'associations existantes, soit directement avec le soutien des préfets, « toutes les fois que vos interlocuteurs vous paraîtront dignes de confiance », indique le ministre. « Ils permettront aux parents d'échanger entre eux, de témoigner et de conseiller ceux dont les enfants manifestent des comportements pouvant laisser craindre un processus de radicalisation. » Au passage, le pensionnaire de la Place Beauvau informe encore les préfets qu'un appel d'offres a été lancé pour la mise en place d'une « équipe mobile d'intervention ». « Le prestataire retenu aura vocation, sur sollicitation de votre part, à venir en appui aux cellules de suivi. » Il assurera en particulier « des prises en charge psychologiques individuelles ». Selon le ministre, ce prestataire devrait être en mesure d'intervenir au niveau territorial dans le courant du mois d'avril.

[Circulaire du 19 février 2015, NOR : INT/K/15/04882/J](#)

Plan « anti-djihad » : les acteurs sociaux sollicités

Actualités Sociales Hebdomadaires n° 2862 du 30/05/2014

Le « plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes », présenté par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, le 23 avril dernier en conseil des ministres et qui vise essentiellement à

empêcher de jeunes Français de quitter le territoire pour basculer dans l'engagement radical violent, prend corps après la diffusion, ces derniers jours, de deux instructions. La première, signée par Bernard Cazeneuve et par la ministre de la Justice, Christiane Taubira, met en place une nouvelle mesure administrative permettant aux titulaires de l'autorité parentale de faire opposition, sans délai, à la sortie de France de leur enfant lorsqu'ils craignent « que celui-ci n'envisage de partir à l'étranger, notamment sous l'influence de mouvements radicaux armés ». Signée par le seul pensionnaire de la Place Beauvau, la seconde instruction s'attache, quant à elle, à mettre en place un dispositif de prévention et d'accompagnement à destination des familles auquel les acteurs sociaux sont appelés à prendre part. Coup de projecteur sur ce texte.

La prévention de la radicalisation

Bernard Cazeneuve entend d'abord permettre aux familles de signaler les comportements de radicalisation, à travers la mise en place d'un numéro national d'assistance et d'orientation (0800 005 696) accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, mais aussi via une page Web dédiée, accessible depuis le site Internet du ministère de l'Intérieur, sur laquelle les familles peuvent signaler les cas individuels et demander un accompagnement spécifique.

Passé ce filtrage, les signalements avérés sont adressés aux préfets, qui doivent aviser le procureur de la République. « Cet avis lui permettra notamment d'envisager la mise en œuvre de mesures d'assistance éducative lorsqu'il s'agit de mineurs », précise le ministre. Les préfets sont invités ensuite, avec l'accord du procureur, à informer le maire de la commune concernée en vue de la mise en place d'actions d'accompagnement et de prévention à destination des jeunes concernés, « dans une approche qui intègre la cellule familiale ». Une orientation vers un mode de prise en charge adapté des familles et des jeunes repérés devra alors être organisée.

Le ministre demande aux représentants de l'Etat de s'appuyer « sur les compétences locales existantes » – police, gendarmerie, protection judiciaire de la jeunesse, Education nationale, Pôle emploi, mission locale... – , mais aussi sur les collectivités territoriales « qui disposent des compétences et des ressources en matière d'accompagnement social ». « Le réseau associatif – et notamment les associations familiales – est évidemment un acteur essentiel de la démarche », précise l'instruction. De plus, les préfets pourront « utilement » s'appuyer sur les actions prévues par le programme prioritaire en direction des jeunes exposés à la délinquance, qui prévoit notamment la mise en place de parcours individualisés de réinsertion incluant la désignation d'un référent issu du travail social.

Des actions concrètes devront être proposées aux jeunes ainsi repérés « afin de les sortir du processus de radicalisation dans lequel ils sont inscrits ». Des outils comme les chantiers et séjours éducatifs, les parcours citoyens ou bien encore l'Etablissement public d'insertion de la Défense pourront être mobilisés à cet effet, précise le ministre.

L'accompagnement des familles

Bernard Cazeneuve souhaite que, parallèlement, le soutien nécessaire soit apporté aux familles confrontées à ces situations. Et demande aux préfets de se rapprocher notamment des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents de leur département, portés par des associations ou les caisses d'allocations familiales dans le cadre de la politique de soutien à la parentalité. Les intervenants sociaux placés auprès de certains services de police et de gendarmerie ainsi que les associations d'aide aux victimes pourront aussi être sollicités.

L'instruction annonce la mise en place d'un comité de pilotage national du dispositif. Il aura notamment pour tâche de recenser et diffuser les bonnes pratiques. Par ailleurs, des « actions de formation spécialisées » seront prochainement organisées à destination des « acteurs locaux chargés de l'accompagnement des familles et de la réinsertion des jeunes concernés ».

[Instruction du Gouvernement du 5 mai 2014](#) relative à la mesure administrative d'opposition à la sortie du territoire d'un mineur sans titulaire de l'autorité parentale et instruction du 29 avril 2014, NOR : INTK1405276C,

4 / Rapports clés

Prévenir et lutter contre la radicalisation à l'échelon local European Forum for Urban Security, 2016

<https://efus.eu/fr/topics/risks-forms-of-crime/radicalisation/efus/11756/>

Pour lutter contre la radicalisation, les réponses répressives ne suffisent pas. Il est également nécessaire d'agir de façon préventive afin de s'attaquer aux causes profondes de ce processus et de renforcer la résilience des individus exposés au risque de radicalisation. Par leur proximité avec les citoyens, les autorités locales ont une position stratégique pour mettre ces actions en œuvre et mobiliser l'ensemble des acteurs locaux concernés.

Rapport fait au nom de la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015

FENECH Georges, PIETRASANTA Sébastien, Assemblée nationale, 07/2016, 434 p.

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-enq/r3922-t1.pdf>

Dans ce document particulièrement riche, les députés (LR) Georges Fenech (LR) et (PS) Sébastien Pietrasanta passent au crible les interventions policières liées aux attentats de 2015, la prise en charge des victimes, la mobilisation judiciaire ou encore la mutation des services de renseignement.

Prévention de la (des) radicalisations

Avis du Conseil National de la Ville (CNV), Juin 2016, 7 p.

[2016 22 juin avis def prev de la radic v6.pdf](#)

Le CNV a identifié quatre axes stratégiques, qu'il estime « incontournables » dans l'élaboration des plans d'actions locaux de prévention de la radicalisation :

L'éducation des enfants et notamment le respect de l'égalité filles-garçons

La formation des acteurs de premier rang (travailleurs sociaux des collectivités, animateurs de clubs sportifs, éducateurs, enseignants, élus...)

Le renforcement des liens entre les parents et les enfants pour un dialogue à renouer

L'adaptation et le renforcement de la présence sociale « sur le terrain ».

Ces axes stratégiques sont déclinés en plusieurs propositions concrètes, comme par exemple : l'occupation de l'espace public ou la lutte contre les violences intrafamiliales...

Valeurs républicaines, laïcité et prévention des dérives radicales dans le champ du travail social / THIERRY Michel

Ministère des affaires sociales et de la santé, 2016, 29 p.

http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/prevention_des_derives

Pour Michel Thierry, au regard des problématiques "socialement très complexes et politiquement délicates" abordées, il s'agit là d'un "rapport d'orientations", "certainement lacunaire en termes d'analyses et de débats", mais qui essaie de "coller aux aspirations des acteurs de terrain et aux questionnements des professionnels de l'action sociale et socio-éducative et des formateurs".

Acteurs du sport et de l'animation : Mieux connaître, mieux comprendre et mieux prévenir les phénomènes de radicalisation

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, 2016, 92 p.

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/prevention_radicalisationsport_3_2_.pdf

Le présent guide s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement contre la radicalisation et le terrorisme du 9 mai 2016, et plus particulièrement dans le cadre de la mesure 45 destinée à prévenir la radicalisation dans le champ sportif par le développement du contrôle des clubs et des éducateurs et la mise en jeu de « l'agrément sport » en cas de dérive. Il est le fruit d'un travail mené par divers experts réunis au sein d'un groupe de travail piloté par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Le guide a vocation à s'adresser aux acteurs du sport et de l'animation (agents jeunesse et sports, éducateurs sportifs, animateurs, dirigeants sportifs) afin de les accompagner dans l'appréhension des phénomènes de radicalisation et des moyens pour prévenir ou réagir efficacement. Les acteurs du sport et de l'animation précités pourront ou ont déjà été confrontés à de telles situations voire interrogations.

Document thématique à l'appui des pratiques professionnelles : l'emprise mentale

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, 2016, 24 p.

<http://www.cnape.fr/files/rapports/616.pdf>

Afin d'accompagner et de soutenir les professionnels dans l'appropriation des orientations et des notes publiées par la DPJJ, l'administration a décidé d'élaborer ce nouvel outil qui vient développer et expliciter les instructions portées par les textes de référence de la PJJ, au premier rang desquels la note d'orientation du 30 septembre 2014. Il vise aussi à traiter de thématiques nouvelles, ou délicates à appréhender, que l'actualité fait ressortir comme pouvant impacter les prises en charge des mineurs et jeunes majeurs sous mandat judiciaire. Ce nouvel outil est donc un document synthétisant des travaux ou des évaluations déjà réalisés sur la thématique étudiée ; éclairant les professionnels face à des problématiques récentes et/ou complexes à appréhender ; permettant de transposer à l'action éducative un concept extérieur à la PJJ et d'élaborer une approche homogène de ce concept par l'institution (SP et SAH) ; proposant des perspectives de travail ou d'évolution. Le premier document thématique publié par la DPJJ est consacré à la problématique de l'emprise mentale.

Guide interministériel de la prévention de la radicalisation

Comité interministériel de prévention de la délinquance, 03/2016, 109 p.

<http://www.interieur.gouv.fr/SGCIPDR/CIPDR/Actualites>

Le guide interministériel a été élaboré au sein d'un groupe de travail dédié, par l'ensemble des ministères impliqués dans le champ de la prévention de la radicalisation. Il comprend 36 fiches pratiques décrivant les moyens de détection et de signalement, les modalités de coordination et d'animation territoriale, et les différents outils d'accompagnement psychologique, éducatif, social, professionnel placés à la disposition des préfets de départements et des procureurs de la République qui animent les cellules départementales de suivi de la radicalisation. Certains des dispositifs référencés n'ont pas pour vocation première de prévenir la radicalisation mais peuvent utilement y concourir et, à cette fin, doivent pouvoir être mobilisés à l'appui des cellules départementales. Ce guide est un outil pratique destiné à aider les acteurs locaux à structurer une offre d'accompagnement des familles et de prise en charge des personnes signalées comme radicalisées. Il doit faciliter les signalements de situation de radicalisation au numéro vert, améliorer la coordination et l'animation territoriale du dispositif et enfin renforcer la mise en œuvre de la prévention de la radicalisation.

Recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent - Etat des lieux, propositions, actions / FUCHS Alain, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 03/2016, 86 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/>

A la suite des attentats qui ont touché la France en janvier et novembre 2015, M. Alain Fuchs, président de l'alliance ATHENA (Alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales) a été chargé par le Secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche, d'une mission visant à améliorer la visibilité et la diffusion des travaux de recherche sur "les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent". Les propositions devaient être axées autour des objectifs suivants : poursuivre le travail de cartographie des travaux scientifiques engagé par l'Alliance ; renforcer les actions en matière de recherche ; explorer différentes formes d'initiatives d'appui aux politiques publiques menées en Europe.

Prévention de la radicalisation. Les actes du colloque interministériel. 12 novembre 2015, Ministère de l'Intérieur, 2016, 69 p.

<http://www.interieur.gouv.fr/SGCIPD/CIPD/Actualites/Actes-du-colloque-du-12-novembre-2015>

Atelier 1 : Le désengagement de la personne

Atelier 2 : Le travail avec les familles

Atelier 3 : La resocialisation et l'accompagnement

Atelier 4 : La coordination d'une approche globale de suivi des personnes radicalisées

Etude comparative internationale sur la prévention de la radicalisation

Comité interministériel de prévention de la délinquance, 01/2016, 148 p.

<http://www.interieur.gouv.fr/content/download/91740/714830/file/cipc-rapport-radicalisation-janv2016.pdf>

Cette étude permet de disposer d'informations relatives à la conceptualisation, aux tendances et aux outils de prévention particulièrement liés à la prévention sociale.

**Prévention de la radicalisation. Des outils pour les maires
Courrier des maires et des élus locaux (le), 10/2015, n° 295, 40 p.**

<http://www.interieur.gouv.fr/SG-CIPDR/Prevenir-la-radicalisation/Prevenir-la-radicalisation>

Articulé autour de trois axes, ce cahier pratique propose des repères, des témoignages, des fiches pratiques et questions-réponses :

- les enjeux du phénomène
- la réponse publique
- les collectivités en action

**La politique de prévention de la délinquance : 8ème rapport au parlement
Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance, 08/2015, 190 p.**

<http://www.interieur.gouv.fr/SGCIPD/CIPD/Actualites/Rapport-au-Parlement>

Conformément aux dispositions de l'article D.132.2 du Code de la sécurité intérieure, le Comité interministériel de prévention de la délinquance transmet au Parlement son rapport annuel retraçant les résultats de la politique de prévention de la délinquance et exposant les orientations de l'État en ce domaine. En outre, pour l'année 2014, il fait état de l'action menée en matière de prévention de la radicalisation par le Gouvernement. Une partie est par ailleurs consacrée aux plans locaux de prévention de la délinquance.

Radicalisation islamiste et filières djihadistes. Prévenir, détecter et traiter. Rapport du Groupe de diagnostic stratégique n°3 – 26 e Session nationale «Sécurité et Justice» - 2014/2015

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, 07/2015, 76 p.

https://www.inhesj.fr/sites/default/files/fichiers_site/les_publications/les_travaux_des_auditeurs/rapport_gds_3.pdf

Les attentats des 7 et 9 janvier 2015 ont provoqué une accélération des initiatives publiques destinées à juguler la menace djihadiste. L'axe de réflexion du Groupe de diagnostic stratégique n°3 de l'INHESJ s'est naturellement articulé autour des questions suivantes : les réponses, notamment préventives, sont-elles pertinentes et à la hauteur des attentes ?

Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur le fonctionnement du service public de l'éducation, sur la perte de repères républicains que révèle la vie dans les établissements scolaires et sur les difficultés rencontrées par les enseignants dans l'exercice de leur profession / GROSPERRIN Jacques, LABORDE Françoise, Sénat, 07/2015, 241 p.

<http://www.senat.fr/rap/r14-590-1/r14-590-11.pdf>

Après les incidents en janvier dernier pendant la minute de silence organisée dans toutes les écoles de France en solidarité aux victimes des attentats de Charlie Hebdo, le Sénat, à l'initiative du groupe Les Républicains (ex groupe de l'UMP) a créé une commission d'enquête pour mieux cerner l'ampleur du phénomène et les problèmes de fond qu'ont révélés ces incidents, pour recueillir le témoignage des enseignants sur leurs difficultés au quotidien et pour proposer des solutions concrètes de nature à y remédier. Au terme de cinq mois de travail soutenu, la commission d'enquête confirme le diagnostic d'un profond malaise de l'École, d'une perte des repères républicains et, chez beaucoup d'élèves, d'un inquiétant délitement du sentiment d'appartenance à la nation : un constat déjà ancien mais qui, ajouté aux phénomènes de radicalisation (816 signalements entre janvier et juin 2015), prend aujourd'hui un tour alarmant. Malgré leur dévouement exceptionnel, la plupart des enseignants se sentent à la fois mal armés pour endiguer ces dérives et peu soutenus par l'institution scolaire. Il est urgent de redresser la barre : à cet effet, la commission présente vingt mesures fortes pour refaire de l'École le lieu privilégié de transmission des valeurs républicaines aux jeunes d'aujourd'hui, qui seront les citoyens de demain

**La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme / PIETRASANTA Sébastien
Ministère de l'intérieur, 07/2015, 91 p.**

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/154000455/index.shtml>

A la suite des attentats terroristes qui ont frappé la France en janvier 2015, M. Sébastien Pietrasanta, député, a été chargé par le Premier ministre d'une mission portant sur la problématique de la sortie de radicalisation des individus en lien avec les filières djihadistes. L'auteur fait état des dispositifs existants dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (France, expériences étrangères) et en propose d'autres afin d'apporter des réponses à la déradicalisation.

Génération radicale / BOUTIH Malek

Député de l'Essonne, 06/2015, 68 p.

<http://www.boutih.fr/wp-content/uploads/2015>

La première partie du rapport situe le contexte dans lequel cette jeunesse a grandi, depuis la mondialisation, le 11 septembre, l'univers numérique jusqu'à l'essor de la pauvreté et la perte de confiance dans les institutions ou les organisations politiques. Manque de croissance, dette publique, crise du logement, de l'école, de l'intégration : autant de données qui façonnent la condition difficile d'une génération qui se voit elle-même comme "sacrifiée".

Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe / SUEUR Jean-Pierre, Sénat, 04/2015, 440 p.

<http://www.senat.fr/rap/r14-388/r14-3881.pdf>

Dans ce rapport présenté à la presse mercredi 8 avril et fait au nom de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe, le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur (PS) recense au total 110 propositions, correspondant à six axes d'intervention, pour améliorer le dispositif antiterroriste français, "avec le souci de donner une égale importance aux mesures préventives destinées à entraver les processus de radicalisation et à celles ayant pour objet de réprimer les réseaux djihadistes".

La lutte contre les réseaux terroristes : étude de législation comparée / GOULET Nathalie, SUEUR Jean-Pierre, REICHARDT André

Senat, 03/2015, 50 p.

http://www.senat.fr/lc/lc254/lc254_mono.html#toc1

Cette étude de législation comparée est relative aux dispositifs de lutte anti-terroriste mis en place par quatre pays européens (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni) et par l'Australie. Après les attentats de janvier 2015 et au moment où une grande partie de la communauté internationale se mobilise pour améliorer l'efficacité de la lutte anti-terroriste, cette étude, qui réunit les éléments factuels pertinents relatifs au dispositif anti-terroriste de chacun de ces pays, permet de faire le constat, d'une part, d'une certaine cohérence de la réponse apportée à ce jour par les différents États concernés en matière d'action des services de renseignement et de mobilisation de la justice, d'autre part, de l'existence de pratiques innovantes dans certains pays comme les Pays-Bas en matière de prévention de la radicalisation.

«Quelle politique de contre-radicalisation en France ?» CONESA Pierre Fondation d'aide aux victimes du terrorisme (Favt), 12/2014, 109 p.

<http://www.favt.fr/uploads/ckfinder/files/Actualit>

Rapport réalisé à la demande de la fondation d'aide aux victimes du terrorisme

5 / Emissions radio, Conférences en ligne



▶ PODCAST (réécouter) «De la radicalisation au djihadisme - Chroniques intimes d'un fiasco républicain 4/4 - Déradicalisation mode d'emploi»

Emission diffusée dans «LSD, la série documentaire», le 01/09/2016

<http://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/de-la-radicalisation-au-djihadisme-chroniques-intimes-dun-3>

Depuis les attentats de janvier 2015, les «déradicalisateurs» foisonnent et on rêve de déradicaliser à marche forcée. Même les repentis sont mis à contribution. Ici chacun expose sa méthode, les associations comme les pouvoirs publics. Trop tard sans doute, comme l'attentat de Nice semble le montrer



▶ PODCAST (réécouter) «De la radicalisation au djihadisme - Chroniques intimes d'un fiasco républicain 3/4 - Les mots de la radicalisation : un diagnostic bien tardif»

» Emission diffusée dans «LSD, la série documentaire», le 31/08/2016

<http://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/de-la-radicalisation-au-djihadisme-chroniques-intimes-dun-2>

Le phénomène de radicalisation était-il prévisible ? Assurément. Sauf que le modèle républicain a occulté bon nombre de réalités



▶ PODCAST (réécouter) «De la radicalisation au djihadisme - Chroniques intimes d'un fiasco républicain 2/4 - Radicalisation, la France n'avait qu'à bien se tenir »

» Emission diffusée dans «LSD, la série documentaire», le 30/08/2016

<http://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/de-la-radicalisation-au-djihadisme-chroniques-intimes-dun-1>

Mais pourquoi se radicalise-t-on ? Loin de se cantonner au domaine strictement religieux, cette radicalisation met en jeu bien d'autres enjeux : école, habitat, mixité sociale, travail, discriminations, mauvaises solutions politiques et irresponsabilité du monde médiatique.



▶ PODCAST (réécouter) «De la radicalisation au djihadisme - Chroniques intimes d'un fiasco républicain 1/4 - Départ pour le djihad, l'imperceptible radicalisation

» Emission diffusée dans «LSD, la série documentaire», le 29/08/2016

<http://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/de-la-radicalisation-au-djihadisme-chroniques-intimes-dun-0>

Près de 2 000 jeunes français sont partis pour le djihad en Irak et en Syrie depuis 2014. Une décision incompréhensible et inimaginable pour les familles et les proches de ces citoyens perdus de la République. Personne n'a rien vu venir. Ils témoignent.



PODCAST (réécouter) «Violences extrêmes, radicalisation : quelles sont les réponses de la médecine ?»

Emission diffusée dans «Révolutions médicales», le 16/02/2016

<http://www.franceculture.fr/emissions/revolutions-medicales>

A l'occasion du 4e forum *France Culture* « L'année vue par... les sciences », autour du thème « L'humain dans tous ses états », nous vous proposons de découvrir la table ronde que nous avons eu le plaisir d'animer sur : "Violences extrêmes, radicalisation : quelles sont les réponses de la médecine ?"



PODCAST (réécouter) «Jusqu'où pousser le concept de déradicalisation ?»

Emission diffusée dans «Du grain à moudre», le 10/02/2016

<http://www.franceculture.fr/emissions/du-grain-moudre>

La France vient d'inaugurer son premier centre officiel de déradicalisation. Mais qu'est-ce qu'un individu déradicalisé ?



PODCAST (réécouter) «Gérald Bronner : dans la radicalisation, "chaque étape paraît raisonnable" »

Emission diffusée dans «le 7-9», le 22/01/2016

<http://www.franceinter.fr/emission-le-7-9-gerald-bronner>

Le sociologue et auteur de « La pensée extrême » (PUF) est associé à la mise en place des centres de déradicalisation souhaités par le gouvernement. Il est l'invité de Patrick Cohen



PODCAST (réécouter) « Les femmes à l'épreuve de la radicalisation »

Emission diffusée dans «7 milliards de voisins», le 07/01/2016

<http://www.rfi.fr/emission/20160107-femmes-epreuve-radicalisation>

Fils parti rejoindre l'État islamique en Syrie, fils assassiné par Mohammed Merah, création d'une brigade pour rattraper les jeunes tentés par le Djihad : trois femmes, trois histoires différentes et un seul combat: lutter contre la radicalisation et ses dangers.



PODCAST (réécouter) «Le processus de radicalisation »

Emission diffusée dans «Un jour en France», le 25/11/2015

<http://www.franceinter.fr/emission-un-jour-en-france-le-processus-de-radicalisation>

Comment **expliquer le comportement des auteurs des attentats** du vendredi 13 novembre ? Que s'est-il passé dans leur esprit pour perpétrer ces folies meurtrières ? Qu'est-ce qu'on appelle la « **radicalisation** » ? Qui sont ceux ou celles qui se radicalisent ? Comment et où naissent ces conduites violentes ? Quel est le moment de bascule ? Existe-t-il un ou des **profils de djihadistes** ? Et les femmes kamikazes ? **Comment dé-radicaliser ?**

Avec **Fethi Benslama**, professeur de psychopathologie à l'université Paris-Diderot et auteur de « L'idéal et la cruauté - Subjectivité et politique de la radicalisation », « La guerre des subjectivités en Islam » (Ed. Lignes) et de « La psychanalyse à l'épreuve de l'Islam » (Ed Fayard) et **Ouisa Kies**, sociologue au Cadis (Centre d'analyse et d'intervention sociologiques) à l'EHESS.



CONFÉRENCES 2014-2015 : Islams de France, Islams d'Europe > Processus de radicalisation – 03/03/2015

https://www.canal-u.tv/video/ehess/processus_de_radicalisation.17298

Un cycle de 4 conférences-débats organisées par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

Voir aussi les autres conférences : L'islam radical britannique est-il l'islam radical de France ? Normativités islamiques, le licite et l'illicite dans l'islam contemporain européen - Histoire de l'immigration musulmane en France et en Europe, entre permanences et ruptures ?

<https://www.canal-u.tv/producteurs/ehess>

6 / Sites utiles

Cabinet BOUZAR EXPERTISES

<http://www.bouzar-expertises.fr/>

Centre d'action et de prévention contre la radicalisation des individus (CAPRI)

<http://www.radicalisation.fr/>

Centre d'Études des cultures et des religions (CECR) de Lyon (Rhône)

<http://www.ucl.fr/facultes-ecoles-instituts/cecr-centre-d-etudes-des-cultures-et-des-religions>

Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'Islam (CDPSI)

<http://www.cpdsi.fr/>

Comité interministériel de prévention de la délinquance (SG-CIPD)

<http://www.interieur.gouv.fr/SGCIPDR/Accueil>

CNAPE

<http://www.cnape.fr/fr/home.html>

Forum français pour la sécurité urbaine

<http://www.ffsu.org/>

Institut français des relations internationales (Ifri)

<https://www.ifri.org/>

Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM)

<http://iremam.cnrs.fr/>

MIVILUDES

<http://www.derives-sectes.gouv.fr/>

Observatoire de la laïcité

<http://www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite>

Observatoire du religieux

<http://www.iris-france.org/observatoires/observatoire-geopolitique-du-religieux/>

Radicalisation

<http://www.radicalisation.fr>

Réseau CITHEA, association de prévention et pour la protection de l'enfance, de la jeunesse et des familles

<http://www.cithea.org/>

Stop-Djihadisme

<http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/>

Dossier documentaire

Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex

www.cnfpt.fr

Directeur de publication : **Marion Leroux**, Directrice

Responsable du centre de ressources :

Conception et réalisation : **Bérangère Godement, Touria Arab-Leblondel, Cécile Boivin**

Tél. : 02 41 22 41 46

© 2016 CNFPT/ INSET D'ANGERS

Centre national de la fonction publique territoriale

